

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	02
SOCIAL	03	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	08
ECONOMIE	11	RURAL	11	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2492

4 Février 2022

4 February 2022

5:50 PM/17H:50

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°0632/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0632/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE AMOB SARL DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME SOLAIRE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	008/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/ AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PARCS VACCINOGENES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-DARLE.LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNPARC VACCINOGENE A WOURO YOBI.LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A GUISSIMILOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION HANGAR D'UN PARC VACCINOGENE A BOUMDOLOT 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NYARA-NGUESSAM ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2022

3	Reference	N°19/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/21/DC/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MARQUAGE ET DEPOSE D'HOLOGRAMMES A CHAUD DE SECURISATION DE DOCUMENTS PAPIER ET CARTES PLASTIQUES ET D'UN PROTECTEUR DE CHEQUES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N°0633/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0633/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE BEACON TP SARL DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) SIS A YAOUNDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/21/AON/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	001/A/RES/DK/C-NDELELE/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC D'UNE(01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NDELELE (LOT1 : EP DE DONGALI , LOT2 : EP DE MBONDOUA , LOT3 : EP DE SOBOLO).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/AONO/ MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/ MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À PANGARI, COMMUNE DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2022

7	Reference	N°17/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°17/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°09/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	01/C/CMBE/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/CMBE/SG/ST/CLPM/2022 DU 21/01/22 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION 14/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE À MBÉ DANS LA COMMUNE DE MBÉ, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT —FEICOM/COMMUNE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

9	Reference	028/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 028/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022 DU 31/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/REFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, LOTS 2-NO/21 ET 18-SW/21. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N°0631/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0631/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE PARLYM CAMEROUN DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°0636/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0636/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE COMETE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/21/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MARQUAGE ET DEPOSE D'HOLOGRAMMES A CHAUD, DE SECURISATION DE DOCUMENTS PAPIER ET CARTES PLASTIQUES ET D'UN PROTECTEUR DE CHEQUES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

12	<p>Reference 01031/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF 6 N°01031/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 03/02/2022 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 05/DCE/SODECOTON/CIPM/2021 DU 01/10/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE USINE D'EGRENAGE DE COTON CLES EN MAIN A GOUNA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference 1/A/RES/DK/C-NDELELE/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE A MINDOUROU (MBOUA) DANS LA COMMUNE DE NDELELE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 008/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 DU 01/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 01-03-2022</p>
-----------	---

15	<p>Reference N°20/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°20/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX ELECTROPOMPES RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD ET DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	N°15/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /2021/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME SOLAIRE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_01_/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU _11/01/2022_ POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N° 114/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°35/AONO/CUY/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES PETITS ENGINES DE GENIE CIVIL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	138/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 138/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2022 DU 31 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 070/ASMI/MINTP/2021 DU 18 OCTOBRE 2021 POUR LA COLLECTE DES DONNÉES A LA BANQUE DE DONNÉES ROUTIÈRES DES RESEAUX BITUMÉS ET EN TERRE DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES , PROGRAMMAE 2022 , 2023, 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N°0634/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0634/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE SOGEC SAS DU MARCHE RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N°0635/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0635/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT BET.IBR SARL/KAROCH SARL DU MARCHE RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A L'ANTENNE CSPH DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	N°0630/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°0630/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE PARLYM CAMEROUN DU MARCHE RELATIF A LA FOUNTURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD ET DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N° 025/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 025/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/2022 DU 28/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'ACQUISITION DES PETITS ENGINSE DE GENIE CIVIL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

24	Reference	000001/AONO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTÉ, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (ANOR).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-03-2022

25	Reference	N° 01/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/CAY5/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS BIEN' ICIDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_01_/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU _11/01/2022_ POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	001/CI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°001/CI/FEICOM/DG/2021DU 04/02/2022DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°025 AOIO/FEICOM/CIPM/2021 DU 22 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	AVIS DE RECRUTEMENT DE L'ADMINISTRATEUR DU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [02/AONO/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2022 DU 03 FEB 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE NGOURI-GARBAYA HAMAN DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE LONG DE 15 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 01-03-2022

29

Reference [01/A/RES/DK/C-NDELELE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA RÉALISATION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NDELELE (LOT1: TIKONDI, LOT2: NDANKO SOBELE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [0001/A/RES/DK/C-NDELELE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ (CSI) DE YOLA.DANS LA COMMUNE DE NDELELE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

31

Reference [N°16/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°16/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONR/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) SIS A YAOUNDE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [126/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 126/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022 DU 31/01/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL, LOTS 2-NO/21 ET 18-SW/21. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [004/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02/FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MAYO-DJINGA, COMMUNE DE MAYO- DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAQUA FINANCEMENT : EXERCICE : 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	N°14/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

35	Reference	N°18/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°18/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES ARCHITECTURALES TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A L'ANTENNE CSPH DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

36	Reference	002/C/FEICOM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/FEICOM/DG DU 04/02/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°026/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 DU 22 OCTOBRE 2021, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

37	Reference	013/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES A BALLEES ET FOURCHES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-03-2022

38	Reference	005/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 Lire
	Titre/objet	«ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/ AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO DARLÉ, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIPMINEDUB, RESSOURCES TRANSFEREES A LACOMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference	001/AONO/C.DG/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ C.DG/SG/APM/2022 DU 28/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-02-2022

40	Reference	00 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DU 28 DÉCEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).DÉLAI DE LIVRAISON : 14 (QUATORZE) JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SUIVI-PARTICIPATIF DU BIP FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	014/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATÉRIELS ROULANTS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-03-2022

43	Reference	002/DC/C.DG/SG/CIPM/C.DG/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.DG/SG/CIPM/C.DG/2022 DU 28/01/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A LA COMMUNE DE DIANG DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

44	<p>Reference 02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/BGTE/CIPM-BGTE/22 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2022 DU 21 JANVIER 2022 EN CINQ LOTS : EN PROCÉDURE D'URGENCELOT 1: RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NOUMTCHOUAET-TCHOUBATATLOT 2: OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BANTOUM III EEC—SANS VISA PASSANT PAR TOUKEWETLOT 3: RÉHABILITATION DE LA ROUTE TOULESSEU-GENDARMERIE BANGOUA-CARREFOUR VA DIRE ;LOT4 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE BAMENA TAP 6-CARREFOUR BATCHINGOU-ENTRÉE CHEFFERIE BATCHINGOU ;LOT 5 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE FOYER MÉNOUA-MARCHÉ PASTÈQUE.FINANCEMENT : CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2022- LOT1 : BIP MINADER 2022- LOT 2 : BIP MINADER 2022- LOT 3 ; BIP MINTP 2022- LOT 4 : BIP MINH DU 2022- LOT 5 : BIP MINH DU 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 24-02-2022</p>
-----------	--

45	<p>Reference 001/22/DCO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/22/DCO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 500 SACS DE SEL MARIN DE 18 KG A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-02-2022</p>
-----------	---

46	<p>Reference 002/D/FEICOM/ Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°002/D/FEICOM/DG DU 04/02/2022POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

47	<p>Reference 002/AONO/CD/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CD/CIPM/2022 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAUPOTABLE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDEMBA 2 DANS LACOMMUNE DE DIANG</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 24-02-2022</p>
-----------	--

48	<p>Reference 004/AONO/C.DG/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/CDG/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022,EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DIANG PHASE DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 25-02-2022</p>
-----------	--

49	<p>Reference 012/22/AONO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 000 BÂCHES EN POLYÉTHYLÈNE DE 12 MÈTRES SUR 12 MÈTRES ET 80 G/M² POUR LA PROTECTION DU COTON GRAINE CONTRE LA PLUIE - CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2021-2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-02-2022</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference [008/22/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LE RECONDITIONNEMENT DE LA SEMENCE DE COTON POUR LA CAMPAGNE 2023-2024 A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-02-2022

51

Reference [006/22/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS D'ENGINS DE GENIE CIVIL A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-03-2022

52

Reference [003/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2020 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR CETIC-MBOROK 6KM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-02-2022

53

Reference [010/22/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TOILE EN COTON NON COLOREE POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2022-2023 A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-03-2022

54

Reference [011/22/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CAMIONS CITERNES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-02-2022

55

Reference [009/22/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VEHICULES LEGERS TYPE PICK-UP A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference 0001/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 02 FEVRIER 2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 0001/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIE (RSU).FINANCEMENT : BIP/MINAS/2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-03-2022
-----------	--

57	Reference 001/DC/C.DG/SG/CIPM/ST/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DG/SG/CIPM/ST/2022 DU 28/01.2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BOUAM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-02-2022
-----------	---

58	Reference 01/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DEDOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU 11/01/2022 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 03-02-2022
-----------	---

59	Reference 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/ SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE EN TERRE DANS LA VILLE DE GALIM-TIGNERE, LINEAIRE TOTAL 2,786 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 01-03-2022
-----------	--

60	Reference 01 Lire Titre/objet ADITIF N°001 DE L'A VIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGOURA/SG/CIPM/2022 DV 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA. AU LIEU DE BERTOUA 2 DANS REMISE DES OFFRES, LIRE PLUS TÔT COMMUNE DE NGOURA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference 05/AONO/C-DJO/CIPM-DJO/2022 DU 01/02/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DJO/CIPM-DJO/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR CADRE COMMUNAL DE LA COMMUNE DE DJOHONG (COMMUNE DE DJOHONG)FINANCEMENT : EXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-03-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference [007/22/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 9 000 000 DE BOUCHONS LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-02-2022

63

Reference [07/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 DU 01/02/2022 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMPTOIRS AU MARCHÉ DE DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-03-2022

64

Reference [03/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOURI HAMAN DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 01-03-2022

65

Reference [006/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE:/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet «ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/ AONO/MO/C-M°DLE/CLPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-02-2022

66

Reference [006/AONO/D.JOHONG/CIPM/SG/2022 DU 01/02/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DJOHONG/CIPM/SG/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-03-2022

67

Reference [003 /AMI/2021/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°_003_/AMI/2021/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA DU 31/01/2022 RELATIF A LA CONSTITUTION DU FICHER DE FOURNISSEURS AGREES DE HYDRO-MEKIN S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	001 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUNDATE : 02 FEVRIER 2022FINANCEMENT : IDA PPA N°V2250-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-02-2022
69	Reference	001/ASMI/ NGOMEDZAP /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ASMI/ NGOMEDZAP /2022 DU 31 JAN 2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-02-2022
70	Reference	001/AMI/CCIMA/2022 DU 01/02/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2022 DU 01/02/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA, POUR LES EXERCICES 2021, 2022, 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-02-2022



CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0632/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE AMOB SARL DU MARCHE RELATIF A LA FOUNTURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME SOLAIRE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°05//21/AONR/CIPM du 02 décembre 2021, relative à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système solaire au Centre Emplisseur GPL de Bertoua, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ;

Vu la lettre n°42L/CSPH/CIPM du 31 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er}: Est attribué à la société **AMOB SARL, TEL : 696.61.53.68 Yaoundé**, le Marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système solaire au Centre Emplisseur GPL de Bertoua, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

Article 2: Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 43.437.549

Montant TTC : 51.799.278

Article 3 :Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à trois (03) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

Article 4 :La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MAYO-DARLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/
AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES PARCS VACCINOGENES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-DARLE.LOT 1
: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNPARC VACCINOGENE A WOURO YOBI.LOT 2 : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A GUISSIMILOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION HANGAR
D'UN PARC VACCINOGENE A BOUMDOLOT 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC
VACCINOGENE A NYARA-NGUESSAM ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU
MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PARCS VACCINOGENESDANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE AAAYO-DARLE.

Lot 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNPARC VACCINOGENE A WOURO YOBI.

Lot 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A GUISSIMI

Lot 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION HANGAR D'UN PARC VACCINOGENE A BOUMDO

Lot 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NYARA-NGUESSAM

dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX
Lot 100	TRAVAUX PREPARATOIRES
Lot 200	TERASSEMENT
Lot 300	FONDATION
Lot 400	ELEVATION
Lot 500	MENUISERIE METALLIQUE
Lot 600	PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) FCFA par lots.

4. Allotissement

04 lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés, par le BIP du MINEPIA Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de 10 000 (Dix mille) Francs CFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat General de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard le 26 FEV 2022 à 09 heures précises, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence N° 008/ AONO/MO/C-M^DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PARCS VACCINOGENES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE AAAYO-DARLE.

Lot 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A WOURO YOBI.

Lot 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A GUISSIMI

Lot 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION HANGAR D'UN PARC VACCINOGENE A BOUMDO

Lot 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NYARA-NGUESSAM. A « n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de : quatre(04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent mille(100 000)francs CFA pour chaque lot.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 Jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26 FEV 2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mayo-Darlé, dans la case communautaire de Mayo-Darlé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de caution de soumission ;
2. fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
3. omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
4. Note technique inférieure à 70% ;
5. Entreprise figurant sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal au montant de l'enveloppe FCFA (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal au montant de l'enveloppe FCFA (oui/non) ;
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
5. Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel, (oui/non)
7. Preuve d'acceptation des conditions de la lettre commande
8. Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;
9. offre technique ou financier incomplet ou non conforme au DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Aucune entreprise ne peut prétendre soumissionner plus de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mayo-Darlé, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le maître d'ouvrage, pour le compte de la Commune de MAYO-DARLE.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MAYO-DARLE, tél. 679 93 78 37 ; 699 10 55 68

MAYO-DARLE le 3 Février 2022

Le **ADJOINT AU MAIRE**

MOHAMED ISSA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°19/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/21/DC/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MARQUAGE ET DEPOSE D'HOLOGRAMMES A CHAUD DE SECURISATION DE DOCUMENTS PAPIER ET CARTES PLASTIQUES ET D'UN PROTECTEUR DE CHEQUES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture relative à la Demande de Cotation dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Demande de Cotation n°01/21/DC/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de marquage et dépose d'hologrammes à chaud de sécurisation de documents papier et cartes plastiques et d'un protecteur de chèques à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures.	LA COMETE	02 semaines	44.003.250

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0633/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE BEACON TP SARL DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) SIS A YAOUNDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/21/AON/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National restreint n°06/21/AON/CIPM du 22 décembre 2021, relative à la réalisation des travaux de rénovation générale à l'immeuble siège de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) sis à Yaoundé ;

Vu la lettre n°32/L/CSPH/CIPM du 22 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er}: Est attribué à la Société **BEACON TP SARL, B.P. : 35.421 Yaoundé**, le marché relatif à la réalisation des travaux de rénovation générale à l'immeuble siège de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) sis à Yaoundé.

Article 2: Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 751.189.300

Montant TTC : 895.793.241

Article 3 : Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à vingt-quatre (24) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

Article 4 : La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH



COMMUNE DE NDELELE

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC D'UNE(01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NDELELE (LOT1 : EP DE DONGALI , LOT2 : EP DE MBONDOUA , LOT3 : EP DE SOBOLO).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).</p> <p>14.1.1. Critères éliminatoires</p> <p>14.1.1.1. Pièces administratives:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Absence de la Caution de soumission ;b) Fausse déclaration ;c) Pièce falsifiée ou non authentiqued) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres. <p>14.1.1.2. Offre technique:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;b) Fausse déclaration ;c) Pièce falsifiée ou non authentique ;d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels. <p>14.1.1.3. Offre financière :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Offre financière incomplète ;b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié. <p>14.1.2. Critères essentiels:</p> <p>Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;b) Moyens matériels (09 critères) ;c) Références (02 critères) ;d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

1 Critères d'évaluation**Lire plutot**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) -----Supprimé-----

f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

NDELELE le 2 Février 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE MAYO-DARLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/ MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À PANGARI, COMMUNE DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un Magasin de Stockage à Pangari, Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- LOT 1 TRAVAUX PREPARATOIRE
- LOT-2 TERRASSEMENTS
- LOT-3 FONDATIONS
- LOT-4 ELEVATION
- LOT-5 CHARPENTE ET COUVERTURE
- LOT-6 REVETEMENT
- LOT-7 MENUISERIE BOIS ET METALIQUE
- LOT-8 ELECTRICITE
- LOT-9 PEINTURE
- LOT-10 AMENAGEMENTS EXTERIEURS-RESEAUX DIVERS (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (vingt millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Exercice 2022 (ressource transférée à la Commune de Mayo-Darlé).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mayo-Darlé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de MAYO-DARLE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MAYO DARLE, au plus tard le 26 FEV 2022 à 09 heures précises, avec la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO
DARLE/2022 du 02 FEV 2022 Pour les travaux de construction d'un Magasin de Stockage à Pangari,
Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
«An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 26 FEV 2022 à 10 heures précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Mayo-Darlé dans la salle de délibération de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission au-delà de 48 heures après le dépôt des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 10 000 000 (oui/non) ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 10000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux ; cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), Tél. 679 93 78 37 / 690104262.

MAYO-DARLE le 2 Février 2022

Le MAIRE

MOHAMED ISSA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°17/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°09/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour les prestations relatives à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°09/2021/AONR/CSPH/CIPM du 03 décembre 2021 pour les études géotechniques, architecturales, technico-financières et élaboration du dossier d'Appel d'Offres pour l'amélioration de la capacité d'accueil de l'immeuble siège de la CSPH.	SOGEC SAS	03 mois	64.501.000

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Service des Marchés de la CSPH. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 01/C/CMBE/SG/ST/CLPM/2022 DU 21/01/22 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION 14/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 10/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE À MBÉ DANS LA COMMUNE DE MBÉ, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT —FEICOM/COMMUNE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Maître d'Ouvrage, communique ;

L'Entreprise suivante est par décision N° 01/D/CMBE/SG/ST/CIPM/ 2022 du 21/01/2022 déclarée attributaire de la lettre commande relatif au travail de maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un marché moderne à Mbé, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
ETS BET GROUPE STEPH	Travaux de maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un marché moderne à Mbé, dans la Commune de Mbé, Département de la vina, Région de l'Adamaoua.	HTVA 15 453 499 FCFA TTC 18 428 298 FCFA	Dix mois (10)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 21 Janvier 2022

Le MAIRE

BABA..

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 028/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022 DU 31/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/REFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, LOTS 2-NO/21 ET 18-SW/21. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA du 21/01/2022 autorisant la passation des Marchés susmentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier National, lots 2-NO/21 et 18-SW/21.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier National, lots 2-NO/21 et 18-SW/21 :

No Lot	Type d'intervention	Ouvrage/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 2-NO/21	Entretien/ réfection des ouvrages d'Art	Dalot au Pk 17 + 500 sur la route Tcholliré – Campement Bulle	7	INTERNATIONAL BUILDING AND CONSTRUCTION B.P. : 34484 Ydé Tél. : 677835858	17 996 991	Dix sept millions neuf cent quatre vingt seize mille neuf cent quatre vingt onze	03 mois
LOT 18-SW/21		Pont au Pk 9 + 500 sur la route Ekondo Titi – Mbongue	6	ETS VALENTINE B.P. : 84 KUMBA Tél. : 696 519 112	22 997 428	Vingt deux millions neuf cent quatre vingt dix sept mille quatre cent vingt huit	03 mois

Article 2 : Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0631/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE PARLYM CAMEROUN DU MARCHÉ RELATIF A LA FOUNTURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°13//21/AONR/CIPM du 03 décembre 2021, relative à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un quatrième cigareau Centre Emplisseur GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême Nord.

Vu la lettre n°40L/CSPH/CIPM du 31 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attribué à la Société **PARLYM CAMEROUN SARL, B.P. : 12.194 Douala**, le Marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un quatrième cigareau Centre Emplisseur GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Article 2 : Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 347.025.800

Montant TTC : 413.828.267

Article 3 : Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à neuf (09) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

Article 4 : La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0636/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE COMETE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/21/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MARQUAGE ET DEPOSE D'HOLOGRAMMES A CHAUD, DE SECURISATION DE DOCUMENTS PAPIER ET CARTES PLASTIQUES ET D'UN PROTECTEUR DE CHEQUES A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSP du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de la Demande de Cotation n°01/21/DC/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021, relative fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de marquage et dépose d'hologrammes à chaud, de sécurisation de documents papier et cartes plastiques et d'un protecteur de chèques à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la lettre n°34/L/CSPH/CIPM du 28 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er}: Est attribuée à la Société **la COMETE, B.P. : 15.252 Yaoundé, TEL : 222.229.089** la Lettre Commande relative à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de marquage et dépose d'hologrammes à chaud de sécurisation de documents papier et cartes plastiques et d'un protecteur de chèques à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures.

Article 2: Le montant de la Lettre Commande objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 36.900.000

Montant TTC : 44.003.250

Article 3 : Le délai de livraison des prestations susvisées est fixé à (02) semaines et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations concernées.

Article 4 : La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 6 N°01031/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 03/02/2022 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 05/DCE/SODECOTON/CIPM/2021 DU 01/10/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE USINE D'EGRENAJE DE COTON CLES EN MAIN A GOUNA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Pièce du Dossier de
Consultation

Pièce N°5 Cahier des
spécifications techniques

III.1.1 Equipements
mécaniques (Séquence
Dépoussierage, neuvième tiret)

Pièce N°6 Cadre du Bordereau
des prix unitaires (N° Prix
I.1.10.9)

Pièce N°7 Cadre du Détail
Estimatif et Quantitatif (N° Prix
I.1.10.9)

1 Autres
Lire plutot

Pièce du Dossier de Consultation	PREOCCUPATIONS POSEES	ECLAIRCISSEMENTS APPOR
Pièce N°5 Cahier des spécifications techniques III.1.1 Equipements mécaniques (Séquence Dépoussierage, neuvième tiret)	Souhait de modification de cet item dans les termes suivants : Cyclone ou système équivalents de collecte des déchets en dessous des cyclones (4), (5) et (8) ;	Pour des raisons de performance opératoire du cyclonage et d'efficacité de maintenance, le système est maintenu dans l'état originel sans modification souhaitée.
Pièce N°6 Cadre du Bordereau des prix unitaires (N° Prix I.1.10.9)		
Pièce N°7 Cadre du Détail Estimatif et Quantitatif (N° Prix I.1.10.9)		

GAROUA le 3 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE NDELELE

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE A MINDOUROU (MBOUA) DANS LA COMMUNE DE NDELELE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Trente millions (30 000 000) FCFA (01 critère).

15. Durée de validité des offres;

1 Critères d'évaluation**Lire plutot**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e)-----annulé-----

f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
 - b) Moyens matériels (09 critères) ;
 - c) Références (02 critères) ;
 - d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
 - e) Attestation de solvabilité financière de Trente millions (30 000 000) FCFA (01 critère).
15. Durée de validité des offres;

NDELELE le 2 Février 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 DU 01/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Djohong. Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution et d'aménagement de l'Hôtel de ville de Djohong dans la Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

Les travaux à réaliser portent sur :

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.**

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

Imputation :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire, Tél : 695 83 24 43. dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire, Tél ; 695 83 24 43/699 20 54 70, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djohong, d'une somme non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre donc le montant est **cinquante mille (50 000) francs CFA** : Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel. placées sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire. Tel : au plus tard **le 01 MARS 2022 à 14 heures** précises et portera les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 DU 01/02/2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE
DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
(Préciser le lot sollicité)
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Le montant de la caution de soumission est de ; **Sept cent mille (700 000) franc CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) Jours** au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Djohong, **le 01 MARS 2022 à 15 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djohong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière est respectivement de quatre millions deux cent cinquante mille et cinq millions aux lots 1 et 2 Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire, Tél :

DJOHONG le 1 Février 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°20/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX ELECTROPOMPES RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD ET DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°12/21/AONR/CSPH/CIPM du 03 décembre 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de deux électropompes respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême- Nord et de Bertoua, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.	PARLYM CAMEROUN SARL	180 jours	77.989.500

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°15/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /2021/AONO/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME SOLAIRE AU CENTRE EMLISSEUR GPL DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Ouvert n°05/21/AONO/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système solaire au Centre Emplisseur GPL de Bertoua, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.	AMOB SARL	03 mois	51.799.278

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°_01_/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU _11/01/2022_ POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS BIEN' ICI**, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation Ouverte N°_01_/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU _11/01/2022_ pour l'achat et fourniture de 3.000 polos floques dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000)** francs CFA.
- Délai d'exécution : Cinq (05) jours.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°35/AONO/CUY/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES PETITS ENGINES DE GENIE CIVIL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

La fourniture objet de l'appel d'offres suscitée a été attribuée à l'entreprise **MJB ET ASSOCIES SARL**, pour un montant de **deux cent trente un millions trois cent soixante-huit mille quatre cent vingt un (231 368 421) francs CFA toutes taxes comprises.**

Le délai de livraison des prestations est de deux (02) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec le Directeur du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 138/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NJKOUO/2022 DU 31 JANVIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 070/ASMI/MINTP/2021 DU 18 OCTOBRE 2021 POUR LA COLLECTE DES DONNÉES A LA BANQUE DE DONNÉES ROUTIÈRES DES RESEAUX BITUMÉS ET EN TERRE DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES , PROGRAMMAE 2022 , 2023, 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 070/ASMI/MINTP/2021 du 18 Octobre 2021 pour la collecte des données destinées à la banque de données routières des réseaux bitumés et en terre des routes nationales et régionales, programme 2022,2023,2024 les résultats se présentent comme suit :

SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIÉS POUR LE :			
LOT 1 : RESEAU NORD DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE			
N°	CONSULTANT	NOTE TECHNIQUE /100	BP/Téléphones
1	ECTA BTP	100	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
2	BETAS AS	100	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
3	PRISMA SARL	100	BP 15 553 Yaoundé Tél : 222 23 25 99, 693 04 00 56
4	GROUPEMENT INTEGC/GGCO	100	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
5	BEC LA ROUTIERE	98	BP : 13 704 Yaoundé Tél : 222 22 35 64
6	CADEK	98	BP : 3914 Douala Tél : 33 43 89 71
7	HTR	97	Tél : 222 20 28 86 BP : 4013 Yaoundé
8	GROUPEMENT GENERAL ENGINEERING/SINEGEO	90	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48 95
9	SOREPS SARL	87	BP : 13 438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
10	GRPT ARSUK/ BEM INGENIERIE CONSEIL/FAYA SUPPLIES & SERVICES	83	Tél : 698 832 840



SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIÉS POUR LE :			
LOT 2 : RESEAU OUEST DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE			
N°	CONSULTANT	NOTE TECHNIQUE /100	BP/Téléphones
1	ECTA BTP	100	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
2	PRISMA SARL	100	BP 15 553 Yaoundé Tél : 222 23 25 99, 693 04 00 56
3	GROUPEMENT INTEGC/GGCO	100	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
4	BEC LA ROUTIERE	98	BP : 13 704 Yaoundé Tél : 222 22 35 64
5	CADEK	98	BP : 3914 Douala Tél : 33 43 89 71
6	BETAS	98	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
7	GROUPEMENT GENERAL ENGINEERING/SINEGEO	90	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48 95
8	SOREPS	87	BP : 13 438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
9	GRPT ARSUK/ BEM INGENIERIE CONSEIL/FAYA SUPPLIES & SERVICES	83	Tél : 698 832 840
10	GC ELITE	73,5	BP : 321 Yaoundé Tél : 696 02 28 51

SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIÉS POUR LE :			
LOT 3 : RESEAU SUD DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE			
N°	CONSULTANT	NOTE TECHNIQUE /100	BP/Téléphones
1	ECTA BTP	100	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
2	GROUPEMENT INTEGC/GGCO	100	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
3	BEC LA ROUTIERE	98	BP : 13 704 Yaoundé Tél : 222 22 35 64
4	CADEK	98	BP : 3914 Douala Tél : 33 43 89 71
5	HTR	97	Tél : 222 20 28 86 BP : 4013 Yaoundé
6	GROUPEMENT GENERAL ENGINEERING/SINEGEO	90	BP : 18 006 Yaoundé Tél : 243 57 26 55/ 690 52 73 54
7	BETAS	98	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
8	SOREPS	87	BP : 13 438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
9	GRPT ARSUK/ BEM INGENIERIE CONSEIL/FAYA SUPPLIES & SERVICES	83	Tél : 698 832 840
10	GC ELITE	73,5	BP : 321 Yaoundé Tél : 696 02 28 51

SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIÉS POUR LE : LOT 4 : RESEAU DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES BITUMÉES (MESURE D'UNI)			
N°	CONSULTANT	NOTE TECHNIQUE /100	BP/Téléphones
1	LE COMPETING	100	BP : 6718 Douala Tél : 69950 11 77
2	DIDON CONSEIL SARL	100	BP : 30011 Yaoundé Tél : 651 05 22 91
3	PRISMA SARL	100	BP 15 553 Yaoundé Tél : 222 23 25 99, 693 04 00 56
4	GROUPEMENT INTEGC/GGCO	100	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
5	BEC LA ROUTIERE	98	BP : 13 704 Yaoundé Tél : 222 22 35 64
6	CADEK	98	BP : 3914 Douala Tél : 33 43 89 71
7	GROUPEMENT GENERAL ENGINEERING/SINEGEO	90	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
8	SOREPS	87	BP : 13 438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
9	BREGC	85	BP : 7883 Yaoundé Tél : 243 58 72 71/ 699 97 05 74

SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIES POUR LE : LOT 5 : RESEAU DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES BITUMÉES (MESURE DES DEFLEXIONS)			
N°	CONSULTANT	NOTE TECHNIQUE /100	BP/Téléphones
1	LE COMPETING	100	BP : 6718 Douala Tél : 69950 11 77
2	ECTA BTP	100	BP : 12 426 Yaoundé Tél : 243 620 819/ 652 20 25 03
3	DIDON CONSEIL SARL	100	BP : 30011 Yaoundé Tél : 651 05 22 91
4	PRISMA SARL	100	BP 15 553 Yaoundé Tél : 222 23 25 99, 693 04 00 56
5	GROUPEMENT INTEGC/GGCO	100	BP : 11088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16/ 699 92 48
6	BEC LA ROUTIERE	98	BP : 13 704 Yaoundé Tél : 222 22 35 64
7	SOREPS	87	BP : 13 438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
8	BREGC	85	BP : 7883 Yaoundé Tél : 243 58 72 71/ 699 97 05 74

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0634/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE SOGEC SAS DU MARCHE RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commissions Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°09/21/AONR/CIPM du 03 décembre 2021, relative aux études géotechniques, architecturale, technico-financieres et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour l'amélioration de la capacité d'accueil de l'immeuble siège ;

Vu la lettre n°43/L/CSPH/CIPM du 03 janvier 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er}: Est attribué à la Société **SOGEC SAS, B.P. : 1.231 Yaoundé**, le Marché relatif aux études géotechniques, architecturales, technico-financières et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour l'amélioration de la capacité d'accueil de l'immeuble siège de la CSPH ;

Article 2 : Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 54.088.888

Montant TTC : 64.501.000

Article 3 :

Le délai de livraison des prestations susvisées est fixé à trois (03) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations concernées.

Article 4 : La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0635/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT BET.IBR SARL/KAROCH SARL DU MARCHÉ RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A L'ANTENNE CSPH DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commissions Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°08/21/AONR/CIPM du 02 décembre 2021, relative aux études géotechniques, architecturales, technico-financier et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour la construction d'un bâtiment à l'antenne CSPH de Douala ;

Vu la lettre n°43/L/CSPH/CIPM du 03 janvier 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er} :

Est attribué au **GROUPEMENT BET.IBR/KAROCH SARLB.P. : 2.964 Yaoundé**, le Marché relatif aux études géotechniques architecturales, technico-financières et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour la construction d'un bâtiment à l'antenne CSPH de Douala.

Article 2-: Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 53.738.000

Montant TTC : 64.082.566

Article 3 :Le délai de livraison des prestations susvisées est fixé à trois (03) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations concernées.

Article 4 :La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

DECISION N°0630/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE PARLYM CAMEROUN DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD ET DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures;

Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

Vu la résolution n° 06/20/CA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du Plan de Passation des Marchés ;

Vu la résolution n° 05/20/CA/PCA/CSPH du 30 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021;

Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°12//21/AONR/CIPM du 03 décembre 2021, relative à la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) électropompes respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL deMaroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême Nord et de Bertoua, Département du Lom et Djerem, Région deL'Est ;

Vu la lettre n°39L/CSPH/CIPM du 31 décembre 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

Article 1^{er}: Est attribué à la Société **PARLYM CAMEROUN SARL, B.P. : 12.194 Douala**, le Marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) électropompes respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL deMaroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême Nord et de Bertoua, Département du Lom et Djérem, Région deL'Est.

Article 2-: Le montant du Marché objet de la présente décision d'attribution est de :

Montant HTVA : 65.400.000

Montant TTC : 77.989.500

Article 3 : Le délai de livraison des travaux susvisés est fixé à six (06) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux concernés.

Article 4 : La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 025/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/2022 DU 28/01/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DES PETITS ENGINSD E GENIE CIVIL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°35/AONO/CUY/CIPM/2021 pour l'acquisition des petits engins de génie civil ;
- Vu le procès-verbal n°338 du 05 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;
- Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 172^{ème} session du 05 janvier 2022 ;

D E C I D E

ARTICLE 1^{er}: (1) Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°35/AONO/CUY/CIPM/2021 pour l'acquisition des petits engins de génie civil, est attribué à l'entreprise MJB ET ASSOCIES SARL, pour un montant de deux cent trente un millions trois cent soixante-huit mille quatre cent vingt un (231 368 421) francs CFA toutes taxes comprises.

(2) Le délai de livraison des prestations est de deux (02) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTÉ, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (ANOR).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
670042

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ses activités et de l'amélioration de la protection sociale de son personnel, Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance Santé, Frais Funéraires et Individuelle Accident

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du DAO

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 99 950 000 F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité, exercice 2020, imputation : 670042

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100.000 FCFA au titre des frais de dossier, au compte spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard **le 07 mars 2022**

à **13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/ANOR/MO/CIPM/2022 DU 03 février 2022 Pour la souscription d'une Police d'Assurance Santé, Frais Funéraires et Individuel Accident. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

La période de couverture sera de douze (12) mois et commencera à courir à partir de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 900 000 F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu **le 07 mars 2022 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANOR dans la salle de réunion de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera à Salle de réunion de la Direction Générale Immeuble Ex Banque Mondiale par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- Fausse déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière ;
- Absence d'agrément MINFI et d'adhésion CIMA ;
- Absence ou non-conformité de toute pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite ou remplacée par le soumissionnaire dans les 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
- Taux de couverture de la marge de solvabilité (C11) pour les années 2018, 2019, 2020 inférieur à 350% ;
- Taux d'engagement réglementaire (C4 2018, 2019, 2020 inférieur à 100%
- Ø État C4 et C11 non certifiés ;
- Ø Offre soumise par un courtier ; Société ou Compagnie sous Administration provisoire ou surveillance de la CIMA ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné les prestations au cours des trois derniers Exercices et de n'avoir pas fait l'objet de résiliation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières non paraphé ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères



Notation (points)



01	Présentation générale de l'offre	3
02	Références générales du soumissionnaire (produire des documents justificatifs)	18
03	Description détaillée des garanties offertes	6
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	32
05	Représentativité (produire des documents justificatifs)	16
06	Capacité financière (produire des documents justificatifs)	25
	TOTAL	100

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière ;
- Absence d'agrément MINFI et d'adhésion CIMA ;
- Absence ou non-conformité de toute pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite ou remplacée par le soumissionnaire dans les 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
- Taux de couverture de la marge de solvabilité (C11) pour les années 2018, 2019, 2020 inférieur à 350% ;
- Taux d'engagement réglementaire (C4 2018, 2019, 2020 inférieur à 100%
- Ø État C4 et C11 non certifiés ;
- Ø Offre soumise par un courtier ; Société ou Compagnie sous Administration provisoire ou surveillance de la CIMA ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné les prestations au cours des trois derniers Exercices et de n'avoir pas fait l'objet de résiliation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières non paraphé ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	3
02	Références générales du soumissionnaire (produire des documents justificatifs)	18
03	Description détaillée des garanties offertes	6
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	32
05	Représentativité (produire des documents justificatifs)	16
06	Capacité financière (produire des documents justificatifs)	25
	TOTAL	100

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière ;
- Absence d'agrément MINFI et d'adhésion CIMA ;
- Absence ou non-conformité de toute pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite ou remplacée par le soumissionnaire dans les 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
- Taux de couverture de la marge de solvabilité (C11) pour les années 2018, 2019, 2020 inférieur à 350% ;
- Taux d'engagement réglementaire (C4 2018, 2019, 2020 inférieur à 100%
- Ø État C4 et C11 non certifiés ;
- Ø Offre soumise par un courtier ; Société ou Compagnie sous Administration provisoire ou surveillance de la CIMA ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné les prestations au cours des trois derniers Exercices et de n'avoir pas fait l'objet de résiliation ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières non paraphé ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	3
02	Références générales du soumissionnaire (produire des documents justificatifs)	18
03	Description détaillée des garanties offertes	6
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	32
05	Représentativité (produire des documents justificatifs)	16
06	Capacité financière (produire des documents justificatifs)	25
	TOTAL	100

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de **80 points sur 100**

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) sise à Bastos, Rue 1792, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP : 14966 Yaoundé – Cameroun –Tel/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 01/CAY5/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS BIEN' ICIDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 01 /DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU 11/01/2022 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Demande de Cotation Ouverte N°_01_/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU _11/01/2022_ pour l'achat et fourniture de 3.000 polos floques dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribuée à **ETS BIEN' ICI**, pour un montant de **Vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **cinq (05) jours**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUEN°001/CI/FEICOM/DG/2021DU 04/02/2022DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°025 AOIO/FEICOM/CIPM/2021 DU 22 OCTOBRE 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE
RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres International Ouvert sus cité, que ledit Dossier d'Appel est déclaré infructueux conformément aux articles 40 alinéa 1c et 103 alinéa (a) du Code des Marchés Publics.

Aussi, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

AVIS DE RECRUTEMENT DE L'ADMINISTRATEUR DU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds Routier du Cameroun est un Etablissement Public Administratif, placé sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances et sous la tutelle technique du Ministre chargé des Routes. Le Fonds assure le financement, d'une part des Programmes de protection du patrimoine routier national, ceux de prévention et de sécurité routière, d'entretien du réseau routier et, d'autre part des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes. Le Fonds Routier exerce sa mission par le biais de deux guichets distincts et indépendants : le guichet « Entretien » et le guichet « Investissement ».

Dans la perspective du recrutement d'un Administrateur au Fonds Routier, le Comité de Gestion dudit Fonds lance le présent Avis, qui est ouvert à toute personne physique de nationalité camerounaise remplissant l'ensemble des conditions ci-dessous mentionnées.

2. Consistance des prestations

L'Administrateur du Fonds Routier aura pour missions :

- suivre les opérations de collecte et de reversement des ressources dans les comptes bancaires du Fonds ;
- viser les contrats passés par les ordonnateurs avant leur signature ;
- contrôler la régularité des dépenses supportées par le Fonds ;
- veiller à la diligence dans le règlement des prestations ;
- préparer et soumettre au Comité de Gestion le projet de programme d'action et de budget de fonctionnement du Fonds ;
- gérer le budget de fonctionnement du Fonds ;
- exécuter les décisions du Comité de Gestion et lui en rendre compte trimestriellement ;
- adresser mensuellement aux Membres du Comité de Gestion et aux Ministres de tutelle un état faisant clairement ressortir les ressources mobilisées et les dépenses supportées par le Fonds ;
- fournir périodiquement les informations de suivi des opérations financières en liaison avec les programmes et les réalisations ;
- faire des propositions de recrutement du personnel d'encadrement ;
- gérer les ressources pour toutes les opérations du Fonds ;
- faire réaliser sur avis conforme du Comité de Gestion des audits techniques, financiers et comptables par des consultants indépendants ;
- représenter le Fonds dans tous les actes de la vie civile et en justice.

1. EXPERTISE ET COMPETENCES TECHNIQUES ET MANAGERIALES

- Bonne connaissance de la réglementation et des procédures des Marchés Publics en vigueur au Cameroun ;
- Bonne connaissance des méthodes de financement et des procédures du Fonds Routier, ainsi que celles des bailleurs de fonds ;
- Bonne connaissance dans le domaine des finances publiques ;
- Sens élevé des responsabilités et intégrité morale irréprochable ;
- Capacité de collaboration de haut niveau avec les partenaires de l'Administration Publique, ceux du secteur privé et les bailleurs de fonds ;
- Rigueur et capacité de travail sous haute pression ;
- Aptitudes d'encadrement et de leadership ;
- Grande capacité de travail en équipe.

1. EXPERIENCE REQUISE

- Avoir une expérience professionnelle générale minimale de **dix (10) ans** à justifier, en gestion financière ou en audit ou en gestion des contrats ou en gestion des projets au sein d'une entreprise privée ou publique ou d'une administration publique ou d'une organisation internationale ;
- Avoir une expérience professionnelle spécifique à un poste de Directeur ou équivalent d'au moins **trois (03) ans** et joindre les pièces justificatives.

1. PROFIL DE L'ADMINISTRATEUR

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé entre 40 et 50 ans ;
- Etre titulaire d'un diplôme (BAC+5) en Finances ou en Comptabilité ou en Gestion ou en Audit ou en Ingénierie du Génie Civil ou gestion des contrats ou en Management des projets ;
- Avoir une connaissance générale en Informatique (*word, excel, power point, Internet, autres logiciels et applications de gestion*) ;
- Maîtriser le français et/ou l'anglais.

1. LIEU DE TRAVAIL ET DUREE DU CONTRAT

L'Administrateur doit être disponible pour assurer à temps plein la mission qui lui sera confiée, au siège du Fonds Routier fixé à Yaoundé (Cameroun). Le Contrat de travail sera établi pour une durée de trois (03) ans éventuellement renouvelable deux (02) fois.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront déposés, contre décharge, au Cabinet du Président du Comité de Gestion du Fonds Routier sis à Yaoundé au 12^{ième} étage de l'immeuble SNI - porte 1201. Ils peuvent également être envoyés par voie postale (courrier recommandé), avec accusé de réception, à l'adresse suivante : BP 6221 Yaoundé - **Téléphone** : + 237 222 22 47 52, ou encore par **E-mail** , avec accusé de réception, à l'adresse suivante : [contact@](#)

DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au plus tard le **lundi 14 février 2022 à 12 heures précises**.

NB : Aucun dossier de candidature ne sera recevable au-delà de la date limite susmentionnée./-

4. Composition du dossier

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- la lettre de motivation ;
- le document présentant la vision managériale du candidat (maximum 03 pages) ;
- le curriculum vitae détaillé du candidat, daté et signé ;
- les copies certifiées conformes des diplômes ainsi que les attestations de présentation des originaux de diplômes datant de moins de trois (03) mois ;
- la copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'extrait de casier judiciaire bulletin n°3 datant de moins de trois (03) mois ;
- les photocopies des justificatifs probants de l'expérience et de l'expertise acquise (certificat de travail, contrat de travail, acte de nomination, acte de recrutement ou tout autre document en tenant lieu).

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le PRÉSIDENT

YAOUBA ABDOULAYE

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2022 DU 03 FEB 2022
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE NGOURI-GARBAYA HAMAN DANS LA
COMMUNE DE GALIM-TIGNERE LONG DE 15 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le Maire de la Commune de GalimTignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'ouverture de la route communale Ngouri-Garbaya Haman long de 15 km (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- SERIE 100- TRAVAUX INSTALLATION
- SERIE 200- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **27 000 000 (vingt-sept millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de GalimTignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) Francs CFA** par lot sollicité, payable à la recette municipale de GalimTignère.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de GalimTignère tel : 698925025, au plus tard le 01 MAR 2022 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**N° /AONO/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE NGOURI-GARBAYA HAMAN DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE LONG DE 15 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 01 MAR 2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GalimTignère, sis à GalimTignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 27 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.), Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GalimTignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de GalimTignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 3 Février 2022

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE NDELELE

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA RÉALISATION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NDELELE (LOT1: TIKONDI, LOT2: NDANKO SOBELE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète :
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

1 Critères d'évaluation**Lire plutot**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) -----Supprimé-----
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

NDELELE le 2 Février 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE NDELELE**ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPIM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ (CSI) DE YOLA.DANS LA COMMUNE DE NDELELE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de ta rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- t) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (0! critère) ;

1 Critères d'évaluation**Lire plutot**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires**14.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) -----Annulé-----

f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- t) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (0! critère) ;

NDELELE le 2 Février 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°16/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONR/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION GENERALE A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) SIS A YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux de construction relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°06/21/AONR/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour la réalisation des travaux de rénovation générale à l'Immeuble Siège de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) sis à Yaoundé	BEACON T.P SARL	24 mois	895.793.241

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 126/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2022 DU 31/01/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL, LOTS 2-NO/21 ET 18-SW/21. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré N° 000139/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DNTR/EECA DU 21/01/2022, pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du réseau routier national, lots 2-NO/21 et 18-SW/21, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS							
N° Lot	Type d'intervention	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 2-NO/21	Entretien/ réfection des ouvrages d'Art	Dalot au Pk 17 + 500 sur la route Tcholliré – Campement Bulle	7	INTERNATIONAL BUILDING AND CONSTRUCTION B.P. : 34484 Ydé Tél. : 677835858	17 997 000	17 996 991	Délai d'exécution : 03 mois
LOT 18-SW/21		Pont au Pk 9 + 500 sur la route Ekondo Titi – Mbongue	6	ETS VALENTINE B.P. : 84 KUMBA Tél. : 696 519 112	22 997 428	22 997 428	Délai d'exécution : 03 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motifs de l'élimination
Lot 2-NO/21		
1	TOBOH BATIMENTS ET SERVICES	Attestation de non redevance et Attestation de Domiciliation bancaire non conformes
2	ETS LE BATISSEUR	Attestation de non faillite et Attestation de Domiciliation bancaire non conformes
LOT 18-SW/21		
1	ZION FAMILY ENTERPRISE	Attestation de non redevance falsifiée après authentification au QR Code

Le mandataire des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02/FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE À MAYO-DJINGA, COMMUNE DE MAYO- DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : EXERCICE : 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction du poste agricole à Mayo-Djinga, Commune de Mayo- Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les élévations ;
- La Toiture ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- La peinture ;
- L'Electricité ;
- La Plomberie ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Exercice 2020 (ressource transférée à la Commune de Mayo-Darlé).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mayo-Darlé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de MAYO-darle.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de mayo-darle, Secrétariat Général, au plus tard le **26 février 2022 à 09 heures précises**, avec la mention ;

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°004/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 du 02 février 2022 Pour les travaux de construction du poste agricole à Mayo-Djinga, Commune de Mayo- Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce, 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le **26 février 2022 à 10 heures précise** par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la commune de Mayo-Darlé dans la salle de délibération de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission au-delà de 48 heures après le dépôt des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 20 000 000 (oui/non) ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

NB : Sous peine, de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), Tél. 679 93 78 37/ 69910 55 68.

MAYO-DARLE le 2 Février 2022

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°14/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/21/CSPH/CIPM DU 03 DECEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°13/21/AONR/CSPH/CIPM du 03 décembre 2021 pour a la fourniture, l'installation et la mise en service d'un quatrième cigare au Centre Emplisseur GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême- Nord.	PARLYM CAMEROUN SARL	9 mois	413.828.267

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°18/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 31 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/2021/AONR/CSPH/CIPM DU 02 DECEMBRE 2021 RELATIF AUX ETUDES GEOTECHNIQUES ARCHITECTURALES TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A L'ANTENNE CSPH DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour les prestations relatives à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°08/2021/AONR/CSPH/CIPM du 02 décembre 2021 pour études géotechniques, architecturales, technico-financières et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour la construction d'un bâtiment à l'antenne CSPH de Douala.	GROUPEMENT BET.IBR SARL/KAROCH SARL	03 mois	64.082.566

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°002/C/FEICOM/DG DU 04/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°026/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 DU 22
OCTOBRE 2021, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À
DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision N°002/D/FEICOM/DG du 04/02/2022

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier l'Appel d'Offres sus cité

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La SOCIETE CREACONSULT, BP : 11735 Douala-Cameroun, Tél : (237) 233 08 54 40	SEPT CENTS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE CENTS QUATRE-VINGT-QUATORZE (700 461 494) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SEPT (37) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES A BALLES ET FOURCHES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de huit (08) chariots élévateurs avec pinces à balles et fourches à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de huit (08) chariots élévateurs avec pinces à balles et fourches à la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **500 000 000 FCFA** .

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 03/03/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE HUIT (08) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES A BALLE ET FOURCHES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu parc autode la SODECOTON à Garoua dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **10 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **03/03/2022** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

1 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

2 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

3 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES CHARIOTS

- Moteur diesel de puissance : à 74 CV minimum

- Transmission avec convertisseur de couple et inverseur de marche électrohydraulique

- Freinage disque à bain d'huile immergé

- Mât à visibilité totale, hauteur mât replié de 3155 mm minimum

- Levée total sur fourches de 4.540 mm minimum

- Inclinaison du mât 6° A V et 10° AR minimum

- Capacité de levage : 2200 kg minimum et à 50 cm du talon des fourches

- Valve d'équilibrage

- Paire de fourches de 1.100 mm minimum

- pneumatiques \14.5 x 20A V et 10 R17.5 AR ou équivalent avec (une roue de secours AV et une roue de secours AR)

- Filtre à air avec cartouche de sécurité

- Ventilateur soufflant

- Pré filtre nettoyeur Turbo II
- Pare-étincelles
- Kit hydraulique à quatre voies
- Distributeur à quatre voies
- connexions flexibles des pinces cascades placées entre les mâts ou placées sur un côté et protégées
- référence pinces : 44G-BCS-A524 ou équivalentes
- une (01) trousse à outils composée (cric, outillage, 02 triangles, une clé de roue...), un (01) extincteur et un (01) gilet
- Manuels d'atelier et catalogue de pièces détachées en français ou en anglais
- Pièces administratives ; Carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation
- Kit de filtres complets pour trois (03) vidanges par engin

NB : les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant.

- 4 De l'absence ou la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 5 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 7 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 8 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant

pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'accord du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (chariots élévateurs, tracteurs routiers ou engins de manutention) au cours des cinq dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 250 000 000 FCFA, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 500 000 000 FCFA, comptant pour 15%.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

16. Durée Valable des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

14.3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendue par suite de la loi n° 12/01/2019 du 17 février 2019 portant réforme de la fiscalité des entreprises. E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 364, Tél./Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/ AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO DARLÉ, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIPMINEDUB, RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la; Commune de Mayo-Darlé, Mailre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement de Mayo Darlé, dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo- Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

N°PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX
Lot 100	TACHES PRELIMINAIRES
Lot 200	MAÇONNERIE ET VRD
Lot 300	CHARPENTE ET COUVERTURE
Lot 400	MENUISERIE-METALLIQUE ET BOIS
Lot 500	PEINTURE
Lot 600	ELECTRICITE
Lot 700	PLOMBERIE- SANITAIRE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à fissuc des études préalables est de: **Trente cinq millions (35 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés, par le BIP du Ministère de la santé publique; Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offre

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retire à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général, de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard le **26 février 2022 à 09 heures précises**, avec la mention ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence
N°005/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO-DARLE/2022 DU 02 février 2022 Pour les travaux de réhabilitation du centre
médical d'arrondissement de Mayo- Darlé, Arrondissement de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de
l'Adamaoua.*

A « n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

La réalisation des travaux a une durée de quatre mois (4 mois).

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indique dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **sept cent mille (700 000)francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 Jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après consilution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAO valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non confoRME aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de Mayo-Darlé le **26 Février 2022 à 10 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Mayo-Darlé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de caution de soumission ;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
- Note technique inférieure à 70%.
- Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'aiesialion de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

2- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 35 000 000 FCFA (oui/non)
- Attestation des capacités financières au moins égal à 35 000 000 FCFA(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
- Disponibilité du matériel et équipement essentiel, (oui/non)
- Preuve d'acceptation des conditions du marché
- Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;
- offre technique ou nuancier incomplet ou non conforme au DAO ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (**60**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Mayo Darlé Téléphone : 679 93 78 37, dès publication du présent avis.

MAYO-DARLE le 2 Février 2022

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ C.DG/SG/APM/2022 DU 28/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Les travaux préparatoires ;
- " Les terrassements ;
- " Les fondations ;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture ;
- " Les menuiseries métalliques ;
- " Les menuiseries bois ;
- " L'électricité ;
- " La peinture ;
- " Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUAM	DIANG	17 000 000	XX
2	ECOLE PUBLIQUE DE KANDA		17 000 000	XX

4. Allotissement

LOT 1: ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUAM

LOT 2: ECOLE PUBLIQUE DE KANDA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou; en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **25/02/2022 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/ C.DG/SG/aPM/2022 DU 28/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM**

**Lot N°... : (Préciser la localité)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit trois cent, quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lot.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **25/02/2022 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones : 694518177, 696 64 65 80.

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DU 28 DÉCEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2021DESCRIPTION DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).DÉLAI DE LIVRAISON : 14 (QUATORZE) JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE :

L'acquisition des commodités de bureau pour la coordination du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS)	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC	Observations
	MAX -A- TECHNOLOGIE 1. Tél : 6755218794/696234512 BP : 2399-Yaoundé	7 540 280 FCFA	8 991 784 FCFA	Offre conforme moins disant
	Autres soumissionnaires évalués			
	Nom et adresse des soumissionnaires retenus	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix offert par le soumissionnaire retenu TTC	Observations
	PCS CAMEROON SARL Tél. : 222 312017 BP :7322 Yaoundé	7 560 380 FCFA	9 015 754 FCFA	Offre conforme
	ETS TCHOUWO Tel: 674 57 57 95/699 54 45 88 BP: 2598 Yaoundé	7 585 000 FCFA	9 045 113 FCFA	Offre conforme
	ETS CENEPRO Tél : 699 62 98 85	7 600 000 FCFA	9 063 000 FCFA	Offre conforme

YAOUNDE le 3 Février 2022

Le COORDONNATEUR

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N°002/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SUIVI-PARTICIPATIF DU BIP FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour le développement et le déploiement de la plateforme de suivi-participatif du BIP, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
Groupement BEKENG SARL – AZ TECHNOLOGIE CORPORATION SARL Tél :(+237) 675 53 15 52	94	1 ^{er}	Cabinet qualifié	La firme a une forte expérience dans le Développement des applications intégrées ; La méthodologie et plan de travail proposés sont bien élaborés ; Les experts proposés ont une bonne maîtrise du Suivi-évaluation des projets de développement.
MADIA SARL Tél:(237) 676 50 95 26 6 55 39 26 81	85	2e	Cabinet qualifié	La firme a une forte expérience avec l'administration publique camerounaise ; Le Chef de mission et l'Expert en Suivi-évaluation ont les compétences requises pour la mission ; La firme n'a pas une grande expérience en Suivi-évaluation des projets de développement ; Les trois développeurs d'applications du cabinet ont le même CV.
ICCSOFT Tél: (237) 694 480 514	84	3e	Cabinet qualifié	La firme a une bonne expérience dans le Développement des applications intégrées ; L'Expert en Suivi-évaluation n'a pas les compétences requises pour la mission ; La firme n'a pas d'expérience en Suivi-évaluation des projets de développement ; Les trois développeurs d'applications du cabinet ont le même CV.

SIMAC Tél: (216) 27 616 635	73	4e	Cabinet qualifié	La firme a une forte expérience avec l'administration publique camerounaise ; La firme n'a aucune expérience en Suivi-évaluation des projets de développement ; La méthodologie et plan de travail proposés ne sont pas bien élaborés. L'Expert en Suivi-évaluation n'a pas le profil requis pour effectuer la mission.
--	----	----	---------------------	--

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres cabinets pré qualifiés pourraient être contactés au cas où la procédure s'avérerait être infructueuse avec le cabinet arrivé en tête.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Février 2022

Le COORDONNATEUR

GUEMALEU GUY RONEL



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de matériels roulants à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) lots de matériels roulants à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **475 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **250 000 000 FCFA** pour le lot 2725000000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

- Lot n° 1 : Fourniture d'un lot de cinq (05) tracteurs routiers ;
- Lot n° 2 : Fourniture decinq (05) Semi-Remorques plateau avec suspension à trois essieux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 08/03/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/22/AOIO/SDCC/CIPM DU01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Parc Auto SODECOTON à Garoua dans un délai de 120 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **9 500 000FCFA** pour le lot 1 et de **5 000 000FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **08/03/2022** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

1 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;

2 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de cinq (05) tracteurs routiers

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
- Châssis : Monobloc
- Moteur : Turbo diesel 6 cylindres minimum en ligne ou en V
- Puissance : 400 CV minimum
- Refroidissement : Radiateur à eau tropicalisé en cuivre ou aluminium
- Empattement 1er essieu : 3 200 mm minimum
- PTAC : 32 tonnes minimum

- PTRA : 80 tonnes minimum
- Garde au sol en charge avant : 350 mm minimum
- Garde au sol en charge arrière : 320 mm minimum
- Embrayage : Mono disque ou bi-disques
- Système de freinage : Electropneumatique capacité 70 tonnes minimum
- Frein de stationnement : A commande pneumatique
- Boite de vitesse : Manuelle ou Semi-automatique ou Automatique
- Suspension avant : Renforcée à ressorts ou lames capacité 8 tonnes minimum
- Suspension arrière : Renforcée à ressorts ou lames capacité 30 tonnes minimum
- Cabine : Semi avancée basculante ou avancée
- Attelage : Dispositif à sellette de 3,5 pouces
- Dispositif pour installer un module GPS (connecteur BBM)
- Dispositif de mise en veille automatique du circuit électrique ou coupe batteries
- Connecteur pour extraction des données et diagnostic du véhicule
- Type de motorisation : 6X4
- Roues : 08 pneumatiques roues motrices 13 R22,5 et 02 pneumatiques roues directionnelles 13 R22,5 avec une roue de secours de mêmes dimensions.
- Lot de bord : Cric, clé de roues, deux triangles, outillages, extincteur, gilet et boite à pharmacie complète norme CEMAC
- Documentation technique : Catalogues atelier de réparation et de pièces de rechange en français / anglais ou CD/ clé USB
- Kit de filtres complets pour trois (03) vidanges

NB :

- **Chaque camion sera livré avec une carte grise au nom de la SODECOTON et ses plaques d'immatriculation CEMAC.**

- **Les camions seront livrés avec un réservoir plein de carburant.**

Lot 2 : Fourniture de cinq (05) Semi-Remorques plateau avec suspension à trois essieux

N°	Caractéristiques techniques
1	Châssis en IPE de 400 ou équivalent
2	Plancher en tôles 30/10 ^e minimum
3	Axe d'attelage 3"1/2
4	Paire de béquilles module
5	Huit (08) twist-locks minimum
6	Vingt (20) moulinets minimum

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE DIANG

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.DG/SG/CIPM/C.DG/2022 DU 28/01/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A LA COMMUNE DE DIANG DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du déplacement du personnel de la Mairie de DIANG, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance, pour le compte de la Mairie de DIANG, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabines à la Commune de DIANG.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché, comprennent la fourniture d'un véhicule tout terrain pick-up 4x4 double cabines.

NB: Joindre photo ou prospectus.

3. Cout Prévisionnel

35 000 000 FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget de la Commune de DIANG, Exercice 2022, sur la ligne 222-100 pour un montant de **35 000 000 FCFA TTC**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DIANG, d'une somme non remboursable, de cinquante mille (50 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) dont 01 original et 06 copies seront remises au plus tard le **24/02/2022 à 10H00** précises à la commune de Diang et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/C.DG/SG/CIPM/C.DG/2022 DU 28/01/2022
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINES LA COMMUNE
DE DIANG DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

**Financement : Budget de la Commune de DIANG
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le Délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) Jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Sept cent mille (700 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces, administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **24/02/2022 à 11 HOC heures** par la Commission interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DiANG siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de DIANG.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1.1. Critères éliminatoires :

-l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces administratives requises dans le Dossier de Demande de Cotation après un délai de 48 H ;

-la non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques ;

-Le non-respect de deux (02) critères de qualification.

1.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. L'accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière Délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI) oui/non

1. Les références du soumissionnaire oui/non

2. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non

3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques oui/non

4. Le service après-vente oui/non

Le non-respect de deux (02) critères entraîne élimination de l'offre.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DIANG, Tél.....

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE BANGANTÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2022 DU 21 JANVIER 2022 EN CINQ LOTS : EN PROCÉDURE D'URGENCE
LOT 1: RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NOUMTCHOUAET-TCHOUBATAT
LOT 2: OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BANTOUM III EEC—SANS VISA PASSANT PAR TOUKEWET
LOT 3: RÉHABILITATION DE LA ROUTE TOULESSEU-GENDARMERIE BANGOUA-CARREFOUR VA DIRE ;
LOT 4 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE BAMENA TAP 6-CARREFOUR BATCHINGOU-ENTRÉE CHEFFERIE BATCHINGOU ;
LOT 5 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE FOYER MÉNOUA-MARCHÉ PASTÈQUE.
FINANCEMENT : CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2022- LOT 1 : BIP MINADER 2022- LOT 2 : BIP MINADER 2022- LOT 3 ; BIP MINTP 2022- LOT 4 : BIP MINH DU 2022- LOT 5 : BIP MINH DU 2022

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER, MINTP, MINH DU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Maire de la commune de Banganté, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Banganté, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de Réhabilitation de la piste agricole carrefour Noumtchouaet-tchoubat ; ouverture de la piste agricole Bantoum III EEC -sans visa passant par Toukewet ; Réhabilitation de la route Toulesseu-Gendarmerie Bangoua-carrefour va dire; Réhabilitation de la route Bamena Tap 6-carrefour Batchingou-Entrée Chefferie Batchingou ; Réhabilitation de la route foyer ménoua-marché pastèque.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour les lots 1,2, 3, 4 et 5 comprennent notamment :

- > Les travaux d'installation du chantier
- > Les travaux préliminaires ;
- > Les travaux de nettoyage et terrassement
- > Les travaux d'assainissement et drainage
- > Ouvrage d'art.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Pour le Lot 1 ; 15 000 000 TTC
- Pour le Lot 2 : 25 000 000 TTC
- Pour le lot 3 : 27 000 000 TTC
- Pour le lot 4 : 240 000 000 TTC
- Pour le lot 5 : 70 000 000 TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en cinq lots :

- Lot 1: Réhabilitation de la piste agricole carrefour Noumtchouaet-tchoubat
- Lot 2; ouverture de la piste agricole Bantoum III EEC -sans visa passant par Toukewet
- Lot 3: Réhabilitation de la route Toulesseu-Gendarmerie Bangoua-arrefour va dire ;
- Lot 4 : Réhabilitation de la route Bamena Tap 6-carrefour Batchingou-Entrée Chefferie Batchingou ;
- Lot 5: Réhabilitation de la route foyer ménoua-marché pastèque.

N.B : nul ne peut être attributaire de plus de deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022. (MINADER, MINTP et MINHDU respectivement pour les Lots 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté, au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté, (Téléphone : **675 16 93 99 / 695 98 36 46**) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), au plus tard le **24 février 2022 à 8H00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM/2022 du 21 janvier 2022 ENPROCEDURE D'URGENCE

Lot 1: Réhabilitation de la piste agricole carrefour Noumtchouaet-tchoubat ;

Lot 2: ouverture de la piste agricole Bantoum III EEC -sans visa passant par Toukewet ;

Lot 3: Réhabilitation de la route toulesseu-Gendarmerie Bangoua-arrefour va dire ;

Lot 4 : Réhabilitation de la route Bantena Tap 6-carrefour Batchingou-Entrée Chefferie Batchingou ;

Lot 5 : Réhabilitation de la route foyer ménoua-marché pastèque ;

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

N° LOT	Désignation du Projet	Montant Cautionnement Provisoire
1	Réhabilitation de la piste agricole carrefour Noumtchouaet-tchoubat	300 000 trois cent mille
2	ouverture de la piste agricole Bantoum III EEC -sans visa passant par toukewet	500 000 (cinq cent-mille)
3	Réhabilitation de la route toulesseu-gendarmerie Bangoua-Carrefour va dire	540 000 cinq cent quarante mille
4	réhabilitation de la route bamena tap6-carrefour batchingou-entrée chefferie batchingou ;	4 800 000 quatre million huit cent mille
5	réhabilitation de la route foyer ménoua-marché pastèque	1 400 000 un million quatre cent mille

établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB: la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera

le rejet de l'offre.

La conformité ici porte sur le model, le délai de validité, le montant et l'acquittement.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

N.B/ la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence dans l'offre ou sa non-conformité entrainera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24 février 2022 à 9H00** par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

1. Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. Absence d'un conducteur des travaux ayant au moins un Bac+3 ingénie civil ou génie rural avec trois ans d'expériences au moins
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration, pièce falsifiée,
5. Absence de la caution de soumission dans l'offre ou sa non-conformité ;
6. absence d'une référence similaire dans l'offre technique ;
7. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

I Présentation (02 critère)

II Références (06 critères)

III Personnel d'encadrement (06 critères)

IV Matériel (07 critères)

V Méthodologie (05 critères)

VI Offre financière (03 critères)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) **Tél : 695 98 36 46 / 675 16 93 99.**

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

BANGANGTE le 21 Janvier 2022

Le MAIRE

NIAT Eric Aimé

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/22/DCO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 500 SACS DE SEL MARIN DE 18 KG A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de 2 500 sacs de sel marin de 18 kg à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de 2 500 sacs de sel marin de 18 kg à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2022 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **10 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2022 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **10 000 000 FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **20 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **20 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 22/02/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°01/22/DCO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 _POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 500 SACS DE SEL MARIN DE 18 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **30** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 22/02/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°01/22/DCO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 _POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 500 SACS DE SEL MARIN DE 18 KG A LA SODECOTON

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 22/02/2022 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°002/D/FEICOM/DG DU 04/02/2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU
FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

22/N° ____/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**,
Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°026/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 du 28 octobre 2021, pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Littoral à Douala.

DECIDE:

Article 1er : La **SOCIETE CREA CONSULT, BP : 11735 Douala-Cameroun, Tél : (237) 233 08 54 40** est déclarée adjudicataire à l'Appel d'Offres National Restreint N°026/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 du 28 octobre 2021, pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Littoral à Douala, pour un montant de **sept cents millions quatre cent soixante et un mille quatre cents quatre-vingt-quatorze (700 461 494) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **trente-sept (37) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CD/CIPM/2022 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAUPOTABLE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDEMBA 2 DANS LA COMMUNE DE DIANG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2022, le Maire de la Commune de Diang, Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert, pour les travaux de construction d'une mini adduction en eau potable dans la commune de Diang.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Etudes géophysiques et implantation ;
- Mobilisation, et installation de chantier ;
- Travaux de foration ;
- Equipement - développement-pompage ;
- L'aménagement de la tête du forage ;
- Construction d'un château avec un réservoir en plastique de 5m3;
- Construction des réseaux de refoulement et distribution ;
- Construction, de deux bornes fontaines avec deux robinets de distribution ;
- . Analyse et traitement de Peau dans un centre agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

17 500 000 (Dix sept millions cinq cent mille franc) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux Jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable chez le receveur de la Commune bénéficiaire du projet. Lors du retrait du DAG, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Diang au plus tard le **24/02/2022 à 11 heure**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**Avis D'Appel D'Offres National Ouvert
N°002/AONO/CD/CIPM/2022 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU
POTABLE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDEMBA 2 DANS LA
COMMUNE DE DIANG**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **trois cent quarante mille (350 000) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de quatre (04) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,.....). Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **trois cent quarante mille (350 000) Francs CFA**. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **24/02/2022 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire.

b. Offre technique

1) Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;

2) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique).

3) Non-conformité à la spécificité technique majeure ci-après :

4) Absence d'un atelier de foration en propriété ou en location de l'Entreprise (Photocopie légalisée de la carte grise de l'engin de foration) ;

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	02 Oui/Non
3	Moyens humains ;	09 Oui/Non
4	Moyen matériels ;	03 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	03 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Photocopie CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
8	Photocopie CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
9	Attestation de visite de site et rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur.	02 Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée, soit 17 oui/24

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Diang dès publication du présent avis.

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CDG/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DIANG PHASE DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre médical d'arrondissement de Diang.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les terrassements ;
- “ Les fondations ;
- “ Les maçonneries et élévation ;
- “ La charpente - la couverture ;
- “ Les menuiseries métalliques ;
- “ Les menuiseries bois ;
- “ L'électricité ;
- “ La peinture ;
- “ Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	BLOC ADMINISTRATIF	DIANG	20 000 000	XX
2	BLOC OPERATOIRE		25 000 000	
3	BLOC D'HOSPITALISATION		25 000 000	

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le 25/02/2022 à 12 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/CDG/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022, En procédure d'urgence
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DIANG phase
DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM**

Lot N° ... : (Préciser la localité)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **quatre cent mille franc (400 000) francs CFA pour le lot 01 et cinq cent mille franc (500 000) francs CFA pour le lot 02 et lot 03**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **quatre cent mille franc (400 000) francs CFA pour le lot 01 et cinq cent mille franc (500 000) francs CFA pour le lot 02 et lot 03**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le 25/02/2022 à 13HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones : 694518177, 696 64 65 80.

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 2 000 BÂCHES EN POLYÉTHYLÈNE DE 12 MÈTRES SUR 12 MÈTRES ET 80 G/M² POUR LA PROTECTION DU COTON GRAINE CONTRE LA PLUIE - CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2021-2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 2 000 Bâches en Polyéthylène de 12 mètres sur 12 mètres et 80 g/m² pour la protection du coton graine contre la pluie - Campagne de commercialisation 2021-2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de 2 000 Bâches en Polyéthylène de 12 mètres sur 12 mètres et 80 g/m² pour la protection du coton graine contre la pluie - Campagne de commercialisation 2021-2022

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **100 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/02/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/22/AONO/SDCC/CIPM

DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE d'un lot de 2 000 Bâches en Polyéthylène de 12 mètres sur 12 mètres et 80 g/m² pour la protection du coton graine contre la pluie - Campagne de commercialisation 2021-2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **90jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 000 000FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/02/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;

5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Caractéristiques de la fourniture

- Longueur = 12 mètres

- Largeur = 12 mètres

- Grammage = 80 g/m²

1. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
2. De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon (un mètre carré) ;
3. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
4. De la non-conformité du modèle de soumission ;
5. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.
La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (Emballages, bâches) au cours des cinq dernières années, y compris l'année en cours à la SODECOTON.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **50 000 000 FCFA**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **100 000 000 FCFA**, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin

transitSODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LE RECONDITIONNEMENT DE LA SEMENCE DE COTON POUR LA CAMPAGNE 2023-2024 A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton pour la campagne 2023-2024 à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton pour la Campagne 2023-2024 à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à **50 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **25 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de 100 000 sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton vêtue; et

Lot 2 : Fourniture d'un lot de 100 000 sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton délintée.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non

remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/02/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LE RECONDITIONNEMENT DE LA SEMENCE DE COTON POUR LA CAMPAGNE 2023-2024 A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **500 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celle dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garouale **23/02/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De l'absence ou de la non-conformité des échantillons (deux échantillons par lot) ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de 100 000 sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton vêtue :

DESIGNATION
+Deux échantillons de sac neuf en polypropylène
+ Dimensions du sac : 125 cm X 68,5 cm ou surface totale du sac déplié de 1,72m ² (au minimum)
+ Grammage du sac tissé : 80 grammes/mètre carré au minimum
+ Sac avec tissage fin 2,5 mm X 2,5 mm au minimum
+Sac de couleur blanche
+Impression sur le sac à l'encre rouge, hauteur 60mm au moins : "SEMENCE DE COTON VETUE" "POIDS NET : 40 KG" "SODECOTON"

Lot 2 : Fourniture d'un lot de 100 000 sacs PP pour le reconditionnement de la semence de coton délintée :

DESIGNATION
Fourniture de deux (02) échantillons de sac (neuf) en polypropylène
Dimension : 70 cm x 45 cm ou surface totale du sac déplié de 0.64 m ² (au minimum)
+Grammage du sac tissé : 80 grammes/mètre carré au minimum
Sac avec tissage fin 2,5 mm X 2,5 mm au minimum
Sac de couleur blanche
+Impression sur le sac à l'encre rouge, hauteur 40mm au moins : « SEMENCE DE COTON DELINTEE » « POIDS NET : 15 KG » « SODECOTON »

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (emballages PP) au cours des cinq dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à **25 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **12**



500 000FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffres d’Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 exercices au moins égal à **50 000 000FCFA** pour le lot 1 et à **25 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L’évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l’examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l’offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l’évaluation des critères essentiels sera requis pour être retenu pour l’étape suivante.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l’analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l’issue de l’évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l’offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu’ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s’adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS D'ENGINS DE GENIE CIVIL A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots génie civil à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de quatre (04) lots d'engins de génie civil à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **FCFA** pour le lot 1, à **400 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **750 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **880 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de deux (02) niveleuses ;

Lot 2 : Fourniture d'un lot de deux (02) bouteurs ;

Lot 3: Fourniture d'un lot de cinq (05) pelles chargeuses ;

Lot 4: Fourniture d'un lot de huit (08) camions bennes

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-01 sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-01 Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'un montant non remboursable de **400 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après : **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise et le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01) cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 03/03/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme mentionnant :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS D'ENGINS DE GENIE CIVIL A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 120 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **6 400 000 FCFA** pour le lot 1 à **8 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **15 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **17 600 000 FCFA** pour le lot 4 et valable pendant (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur administratif compétent sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées dans le présent avis d'appel d'offres et les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution des soumissionnaires entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans la salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **03/03/2022** à **partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par un représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 1 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 2 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 3 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de deux (02) niveleuses :

MOTEUR

- 6.5 litres de cylindrée minimum
- Puissance de base (1er rapport), nette (métrique) 90KW minimum
- Réserve de couple 45 % minimum
- Couple net maximal 25% Nm minimum
- Vitesse à la puissance nominale 2 000 tr/min
- Poids en ordre de marche 15000Kg minimum
- Interrupteur d'arrêt moteur depuis le sol (en cas de problème)

GROUPE MOTOPROPULSEUR

- 6 vitesses avant et 3 vitesses arrière minimum
- Transmission à prise directe ou powershift.

SYSTEME HYDRAULIQUE

- Débit maximum 120 litres/min minimum à plein régime
- Pression du circuit 25000 KPa minimum à plein régime

RIPPER

- Profondeur de rippage 450 mm minimum
- Nombre de dents 5 minimum
- Nombre de porte-dents du ripper 5 minimum

CONTENANCES

- Réservoir de carburant 250 litres minimum
- Circuit de refroidissement minimum 25 litres minimum
- Carter tandem (chacun) 20 litres minimum
- Carter moteur 18 litres minimum
- Transmission/Différentiel/Réducteurs 50 litres minimum
- carter d'entraînement du cercle 6 litres minimum

ENTRAÎNEMENT TANDEM

- Épaisseur de paroi latérale :
 - Interne 15 mm minimum
 - Externe 17 mm minimum
- Oscillation du tandem
 - Partie supérieure avant 15 degrés minimum
 - Partie inférieure avant 25 degrés minimum
- Espacement entre les deux essieux de roues 1500mm minimum

LAME



- Capacité à travailler jusqu'à une température de 45°C minimum
- Longueur de la lame 4200 mm minimum
- Hauteur de la lame 600 mm minimum
- Épaisseur de la lame 20 mm minimum
- Hauteur de levage de la lame 420 mm minimum

PNEUMATIQUE

- six roues de dimension 17,5-25 ou équivalente
- Une roue de secours de même dimension

CABINE

- Cabine type ROPS ou FOPS

MAINTENANCE

- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 10 techniciens SODECOTON minimum
- Formation de 10 conducteur SODECOTON minimum

LOT DE BORD

Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB et en français ou anglais,

Une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, une clé de roue, etc.),

Un (01) extincteur,

Une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC).

Chaque machine sera livrée avec une carte grise au nom de la SODECOTON et une plaque d'immatriculation CEMAC.

NB : Les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant

Lot 2 : Fourniture d'un lot de deux (02) bouteurs :



MOTEUR

- Puissance brute 145 KW minimum
- Cylindrée 8 litres minimum
- Poids en ordre de marche 18000 kg minimum
- Capacité de poussée 4.5 mètres cubes (m³) minimum

TRANSMISSION

- Transmission powershift ou à prise directe
- Boite de vitesses avec trois rapport AV et trois rapport AR minimum

TRAIN DE ROULEMENT

- Standard
- Chaînes étanches et lubrifiées avec maillons renforcés

CONTENANCE

- Réservoir de carburant 300 litres minimum
- Circuit de refroidissement 70 litres minimum
- Carter moteur 24 litres minimum
- Réducteurs (chacun) 10 litres minimum
- Chaîne cinématique 140 litres minimum
- Réservoir hydraulique 45 litres minimum

LAMES

- Largeur 3800 mm minimum

RIPPER MULTI DENTS



- Nombre de chapes 3 minimum
- Type à parallélogramme fixe
- Largeur de la poutre 2000 mm minimum

COMMANDES HYDRAULIQUES

- Pompe de capacité 6500 KPa minimum
- Débit de pompes au régime normal du moteur 1800 tr/min minimum
 - Embrayage et frein 200 l/min minimum

- Direction différentielle 200 l/min minimum
 - Levage des vérins 180 l/min minimum
 - Dévers 70 l/min minimum
 - Ripper 150 l/min minimum
- Pression de travail maximale
 - Lame 1850 KPa minimum
 - Dévers de lame 1850 KPa minimum
 - Vérin de dévers 1850 KPa minimum
 - Levage du ripper 1850 KPa minimum
 - Direction 35000 KPa minimum

CABINE

- Type ROPS ou FOPS

MAINTENANCE

- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 10 agents d'entretien SODECOTON minimum
- Formation de 10 conducteurs SODECOTON minimum

LOT DE BORD

Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB et en anglais, une (01) trousse à outils complète, un (01) extincteur, un (01) gilet et une (01) boîte à pharmacie complète (norme C

Chaque machine sera livrée avec une carte grise au nom de la SODECOTON et une plaque d'immatriculation CEMAC.

NB : Les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant

Lot 3 : Fourniture d'un lot de cinq (05) pelles chargeuses :

MOTEUR

- 6.5 litres de cylindrée minimum
- Puissance brut du moteur 140 KW minimum
- Poids en ordre de marche 17000 Kg minimum
- Godet normal de 3m³ minimum

- Capacité à travailler jusqu'à une température de 25°C
- Hauteur de déversement à axe du godet à 4 000 mm minimum

CONTENANCES

- Réservoir de carburant 250 litres minimum
- Capacité huile moteur 18 litres minimum
- Réservoir Système de refroidissement 45 litres Minimum
- Réservoir hydraulique 100 litres minimum
- Différentiels et réducteurs – Arrière 35 litres minimum
- Différentiels et réducteurs – Avant 35 litres minimum
- Huile de boîte de vitesses ou transmission 40 litres minimum

FONCTIONNEMENT

- Chargement avec remplissage du godet à charge nominale 15 secondes maximum.

PNEUMATIQUE

- Quatre roues de dimension 17,5-25 ou équivalente
- Une roue de secours de même dimension

CABINE

- Cabine type ROPS ou FOPS

MAINTENANCE

- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 10 agents d'entretien SODECOTON minimum

- Formation de 10 conducteurs SODECOTON minimum

LOT DE BORD

Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB et en anglais, une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, une clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet et une pharmacie complète (norme CEMAC).

Chaque machine sera livrée avec une carte grise au nom de la SODECOTON et une plaque d'immatriculation CEMAC.

NB : Les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant

Lot 4 : Fourniture d'un lot de huit (08) camions bennes :

- type 6x4 porteur ;
- benne de chantier basculante 16 m³ minimum
- PTAC : 25 000 minimum
- Moteur turbo diesel six cylindres en V ou en ligne
- Puissance : 250KW minimum
- Boite de vitesses manuelle ou semi-automatique ou robotisée
- Suspension renforcée type chantier
- Pneumatiques 13R22,5 Mixtes
- Roues AR jumelées
- Freins pneumatiques
- Porte roue de secours avec une roue complète
- Réservoir de carburant 250 litres minimum
- Ouverture du hayon automatique
- Lot de bord : Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB en français ou anglais. Une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet et une pharmacie complète (norme CEMAC), deux (02) triangles de sécurité et deux (02) cales.

Livrés avec carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation CEMA

Maintenance et entretien :



- Kit de filtration pour trois vidanges
- Formation de trois (03) techniciens minimum
- Formation de deux (02) chauffeurs minimum

NB : Les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant

- 1 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 2 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 3 Non-respect de deux (02) critères essentiels
- 4 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 5 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus indiquées ainsi que la pièce N° 5 du présent DAO;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (véhicules de génie civil ou camions) au cours des cinq dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (véhicules de génie civil ou camions) au cours des cinq dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 10 % du montant de l'offre.

FCFA pour le lot 1, à **200 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **375 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **440 000 000 FCFA** pour le lot 4, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois exercices (2020, 2019 et 2018) au moins égal à **320 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **400 000 000 FCFA** pour le lot 2, à **750 000 000 FCFA** pour le lot 3 et à **880 000 000 FCFA** pour le lot 4; comptant pour 15%

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) à l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 8 sur 10 à l'évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Parc Auto de la SOGAMA à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04)**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 11 11, sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2020 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR CETIC-MBOROK 6KM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR CPTIC-MBOROK 6KM DANS LA COMMUNE ,DE DIANG, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 000 : Installation de chantier ;

Lot 100 : Emprise ;

Lot 200 : Terrassement, Chaussée (reprofilage et rechargement);

Lot 300 : Assainissement (fourniture et pose des buses);

3. Cout Prévisionnel

27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG** Tél : ____, sise au quartier ____, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de DIANG**, Tél : ____, sise au quartier _____, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de DIANG**, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de DIANG**, Tél : __sise au quartier _____ au plus tard **le 25/02/2022 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003
/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2020 DU 28/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR CETIC-MBOROK 6KM
DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de DIANG** le **25/02/2022 à 13 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **quinze millions (15 000 000)** Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG** Tél : _____, sise au quartier

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TOILE EN COTON NON COLOREE POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2022-2023 A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de toile en coton non colorée pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de toile en coton non colorée pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à **250 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **600 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de 100 000 mètres de toile en coton non colorée pour la confection de 6 250 tapis de sol pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON ;

Lot 2 : fourniture d'un lot de 300 000 mètres de toile en coton non colorée pour la confection de 240 000 bâches d'achat pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **250 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 03/03/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/22/AOIO/SDCC/CIPM

DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TOILE EN COTON NON COLOREE POUR LA CONFECTION DE 240 000 BACHES D'ACHAT POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2022-2023 A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90** jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **5 000 000 FCFA pour le lot 1 et a 12 000 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celle dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution des soumissionnaires entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **03/03/2022** à partir de **16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

1 De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon accompagné des fiches techniques fournis par le fabricant ;

2 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : fourniture d'un lot de 100 000 mètres de toile en coton non colorée pour la confection de

6 250 tapis de sol pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON ;

DESIGNATION
-1 échantillon neuf de toile de 160 cm sur 100 cm
- Toile en coton non colorée
- Toile lisérée sur les bords
- Largeur de la toile : 160 centimètres minimum
- Toile de 328 grammes au mètre carré au minimum

Lot 2 : fourniture d'un lot lots de 300 000 mètres de toile en coton non colorée pour la confection de 240 000 bâches d'achat pour la campagne de commercialisation 2022-2023 à la SODECOTON

DESIGNATION
-1 échantillon neuf de toile de 110 cm sur 100 cm
- Toile en coton non colorée
- Toile lisérée sur les bords
- Largeur de la toile : 110 centimètres minimum
- Toile de 323 grammes au mètre carré au minimum

3 De l'absence d'un prix unitaire quantifié

4 Du non-respect de deux (02) critères essentiels

5 De la non-conformité du modèle de soumission ;

6 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant



pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (emballages industriels) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 187 500 000 FCFA ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 375 000 000 FCFA; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14.3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conforme aux prescriptions du DAO seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots (02)

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CAMIONS CITERNES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de camions- citernes à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) lots de camions- citernes à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **330 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **640 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1: Fourniture de trois (03) camions-citernes à eau ;

Lot 2: Fourniture de huit (08) camions-citernes à gazole.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **250 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/02/2022 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CAMIONS-CITERNES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu parc Auto SODECOTON à Garoua dans un délai de 90 jours pour le lot 1 et dans un délai de 120 jours pour le lot 2 à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans l'annexe 12 du DAO, d'un montant égal à **6 600 000 FCFA** pour le lot 1 et à **12 800 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/02/2022 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :



14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : Fourniture de trois (03) camions-citernes à eau

Caractéristiques techniques

Type 6x4 porteur ;

Benne de chantier basculante 20 m³ minimum;

PTAC : 25 000 kg minimum ;

Moteur turbo diesel six cylindres en V ou en ligne ;

Puissance : 250 KW minimum ;

boite de vitesse manuelle ou semi-automatique ou robotisée ;

Suspension renforcée type chantier ;

Pneumatiques 13R22,5 mixtes ;

Roues AR jumelées ;

Freins pneumatiques

Porte roue de secours avec une roue complète ;

Réservoir de carburant 250 litres minimum ;

Maintenance et entretien :

- Kit de filtration pour trois vidanges
- Formation de deux techniciens
- Formation de deux chauffeurs

NB 1 : Lot de bord : Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB, en français ou anglais. Une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet, une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC), deux (02) triangles de sécurité et deux (02) cales. Les camions doivent être livrés avec carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation CEMAC.

NB 2 : les camions doivent être livrés avec le réservoir plein

Lot 2 : Fourniture de huit camions-citernes à gazole;

Caractéristiques techniques

Type 4X2 porteur ;

Citerne de 6 m ³ minimum ;
PTAC 20 000 kg minimum ;
Moteur turbo diesel six cylindres minimum en V ou en ligne ;
Puissance moteur 200 KW minimum ;
boîte de vitesse manuelle ou semi –automatique ou robotisée
Suspension renforcée type chantier ;
Pneumatiques 11R22,5 mixtes ;
Roues AR jumelées ;
Freins pneumatiques ;
Porte roue de secours avec roue complète ;
Réservoir de carburant 250 litres minimum ;
Maintenance et entretien : - Kit de filtration pour trois vidanges - Formation de deux techniciens minimum - Formation de deux chauffeurs minimum

NB 1 : Lot de bord : Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB, en français ou anglais. Une (01) trousse à outils composée (cric,

outillages, clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet, une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC), deux (02) triangles de sécurité et deux (02) cales. Les camions doivent être livrés avec carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation CEMAC.

NB 2 : les camions doivent être livrés avec le réservoir plein

1 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

2 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

3 Non-respect de deux (02) critères essentiels

4 De la non-conformité du modèle de soumission ;

5 De l'Obtention de moins de 80% à leur évaluation des critères essentiels.



En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %;étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.**La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (fourniture camions-citernes, camions-bennes, camions-tracteurs) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs, Y compris l'année en cours
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **165 000 000 FCFA** pour le lot 1 et **320 000 000 FCFA** pour le lot 2 comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois exercices (2018, 2019 et 2020) au moins égal à **330000 000 FCFA** pour le lot 1 et **640 000 000 FCFA** pour le lot 2 comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit 905 de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VÉHICULES LÉGERS TYPE PICK-UP À LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de véhicules légers type PICK-UP à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de véhicules légers type PICK-UP à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à **288 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **552 000 000 FCFA** pour le lot 2

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de douze (12) véhicules légers type PICK-UP simple cabine climatisés ;

Lot 2 : fourniture d'un lot de vingt-trois (23) véhicules légers type PICK-UP double cabine climatisés.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la

SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **350 000 (trois cent cinquante mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 22/02/2021 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/22/AONO/SDCC/CIPM

DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE de deux (02) lots de véhicules légers type PICK-UP à la SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Parc Auto de la SODECOTON à Garoua, dans un délai de **90jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ,d'un montant égal à **5 760 000 FCFA** pour le lot 1 et **11 040 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30)joursau-delàde la date limite devaliditédesoffres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes parle service émetteur ou autorité administrative compétentesauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulationsduRèglementParticulierdel'Appeld'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03)mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **22/02/2022** à **partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Lot 1 : fourniture d'un lot de douze (12) véhicules légers type PICK-UP simple cabine climatisés ;

Caractéristiques techniques
Modèle : standard
Véhicule de type double pont (4x4), simple cabine climatisé
Moteur
Moteur : diesel
Cylindrée : 2450 minimum
Nombre de cylindre : 04 minimum
Puissance : 09 CV minimum
Transmission
Boite de vitesse manuelle avec 5 rapport minimum
Boite de transfert à commande électrique ou automatique ou manuelle
Equipement
Grille de protection vitre arrière

Une bâche et son équipement de montage

Un bed liner

Lot de bord

- Une (01) roue de secours complète
- Une (01) trousse à outils composée (cric, outillage, 02 triangles, une clé de roue...)
- Un (01) extincteur, un (01) gilet
- Une (01) boîte à pharmacie complète
- Un catalogue atelier CD ou clé USB en français ou anglais
- Un certificat de garantie

N.B. 1 : Chaque véhicule sera livré avec une carte grise au nom de la SODECOTON et les plaques d'immatriculation CEMAC

N.B. 2 : les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant.

Lot 2 : fourniture d'un lot de vingt-trois (23) véhicules légers type PICK-UP double cabine climatisés.

Caractéristiques techniques

Modèle : standard

Véhicule de type double pont (4x4), double cabine climatisé

Moteur

Moteur : diesel

Cylindrée : 2450 minimum

Nombre de cylindre : 04 minimum

Puissance : 09 CV minimum

Transmission

Boite de vitesse manuelle avec 5 rapport minimum

Boite de transfert à commande électrique ou automatique ou manuelle

Equipement

Grille de protection vitre arrière

Une bâche et son équipement de montage

Un bed liner

Lot de bord

- Une (01) roue de secours complète
- Une (01) trousse à outils composée (cric, outillage, 02 triangles, une clé de roue...)
- Un (01) extincteur, un (01) gilet
- Une (01) boîte à pharmacie complète
- Un catalogue atelier CD ou clé USB en français ou anglais
- Un certificat de garantie

N.B. 1 : Chaque véhicule sera livré avec une carte grise au nom de la SODECOTON et les plaques d'immatriculation CEMAC
--

N.B. 2 : les véhicules seront livrés avec un réservoir plein de carburant.
--

1. De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
2. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
3. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
4. De la non-conformité du modèle de soumission ;
5. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (véhicules légers) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs y compris l'année en cours ;

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **144**



000 000 FCFA pour le lot 1 et à **276 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **288 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **552 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 0001/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIE (RSU).FINANCEMENT : BIP/MINAS/2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 42 071 05 330001 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre l'acquisition **des équipements informatiques pour la mise en place de la base de données du Registre Social Unifié (RSU)**, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation visent la fourniture et l'installation de :

- Quarante-quatre (44) desktops complets ;
- Quarante - quatre (44) onduleurs;
- Quarante (40) rallonges multiprises ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA 40 000 000 TTC.**

4. Allotissement

La présente consultation est constituée d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation pour l'Exercice 2022 sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales, sous l'imputation 56 42 071 05 330001 524211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68.

La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés Publics ; Porte 24, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) Francs CFA**.

Il est également possible d'obtenir le Dossier de Demande de Cotation par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

L'offre comportant les pièces administratives, les propositions techniques et financières rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard le **15 MARS 2022, à 14 heures précises**, heure locale, elle devra porter la mention suivante :

« Demande de Cotation N°0001/DC/CIPM/MINAS/2022 du 02 FEVRIER 2022 pour l'acquisition des équipements informatiques pour la mise en place de la base de données du Registre Social Unifié (RSU). Financement : BIP/MINAS/2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de : **huit cent mille (800 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de Demande de Cotation. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **15 MARS 2022 à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Le système d'évaluation des offres portera sur les critères ci-dessous :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la Demande de Cotation sont les suivants :

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire des 48 heures accordées, le cas échéant d'une pièce du dossier administratif;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de délai de livraison dans la lettre de soumission ;
- Absence de prospectus ou de fiche technique d'une fourniture dans le dossier technique ;
- Conformité aux spécifications techniques inférieure à 70 % de Oui;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;
- Capacité financière inférieure à FCFA **15 000 000** (quinze millions) ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission des offres en ligne;
- Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé une offre technique conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et dont l'offre financière est jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics (Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68) ou **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE DIANG

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DG/SG/CIPM/ST/2022 DU 28/01.2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BOUAM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement de l'Exercice 2022, LE Maire de la Commune de Diang, Autorité Contractante, lance, pour le compte de sa mairie, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la réhabilitation du logement d'astreint de l'EPP de BOUAM dans la Commune de Diang.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent:

Travaux Préparatoires - Etudes

Charpente - Couverture - Plafond

CHARPENTE COUVERTURE

MENUISERIE BOIS

PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 F CFA TTC

4. Allotissement

Réhabilitation du logement d'astreint de l'ERP de BOUAM.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Diang dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Diang dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de Diang, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Diang au plus tard le **24/02/2022 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/C.DG/SG/CIPM/ST/2022 DU 28/01.2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DE L'ECOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE DE BOUAM DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2022 ;
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de un (02) mois.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

200 000 FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot.

La caution devra être valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24/02/2022 à 11 heures**, heure locale, par la Commission interne de passation des marchés de la commune de Diang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une partie connaissance du dossier, à la Mairie de Diang.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire de l'Exercice 2020 et 2021 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non,
4. Liste du personnel d'exécutions Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les sot/m/ss/onna/res qui auront remp/Zs au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DiANG.

DIANG le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS DE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU 11/01/2022 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 « Maitre d'Ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'exercice 2022, une Demande de Cotation Ouverte relative à l'achat et à la fourniture de 3.000 Polos floqués, pour la 56^{ème} édition de la fête de la Jeunesse dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 « Maitre d'Ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'exercice 2022, une Demande de Cotation Ouverte relative à l'achat et à la fourniture de 3.000 Polos floqués, pour la 56^{ème} édition de la fête de la Jeunesse dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

3. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation Ouverte, d'un montant TTC de **Vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000)** Francs CFA, sont financées par le Budget de la CAY5– Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de la présente Demande de Cotation Ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune dès publication du présent Avis, au Service des Marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation Ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Cinquante mille (**50 000**) francs CFA délivrée par la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le **03/02/2022** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DCO/CAY5/SG/CIPM/2022 DU 11/01/2022 POUR L'ACHAT ET FOURNITURE DE 3.000 POLOS FLOQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison des prestations de la présente Lettre-Commande est de **Cinq (05) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **470 000** (Quatre cent soixante-dix mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Demande de Cotation sera rejetée.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des Offres aura lieu le **03/02/2022** à **14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du Dossier.

11. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif après expiration du délai de 48heures après l'ouverture des plis ;

Note technique inférieure à 80% ;

Non-respect des Spécifications Techniques ;

Absence d'un échantillon ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;

Modification d'une quantité du DC ;

Offre financière incomplète ;

B/ Critères essentiels

Références dans les réalisations similaires (02 minimum) ;

Surface financière (100% du coût prévisionnel) ;

Présentation de l'Offre ;

Délai de livraison ;

Moyens logistiques (au moins 01 véhicule de liaison) ;

CCAP complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière;

Spécifications Techniques paraphées, datées et signées

Prospectus en couleur

12. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura présenté une Offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation Ouverte et ayant satisfait 100% des critères éliminatoires.

Toute Offre non présentée en trois (**03**) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute Offre non conforme au Règlement Particulier du Dossier de Cotation Ouverte (RPDCO).a

13. Durée Validité des Offres

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura présenté une Offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation Ouverte et ayant satisfait 100% des critères éliminatoires.

Toute Offre non présentée en trois (**03**) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute Offre non conforme au Règlement Particulier du Dossier de Cotation Ouverte (RPDCO).

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

Pour tout acte de corruption ; bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 11 Janvier 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/ SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE EN TERRE DANS LA VILLE DE GALIM-TIGNERE, LINEAIRE TOTAL 2,786 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le Maire de la Commune de GalimTignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie urbaine en terre dans la ville de GalimTignère linéaire total 2,786 km (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- 100- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- 200- GRANDE MOSQUÉE-EP GR2 (0,725 km)
- 300- CARREFOUR MAGNE- ECOLE PUBLIQUE GR 1 (1,480 km)
- 400- CARREFOUR RÉSIDENCE DÉPUTÉ-CARREFOUR RÉSIDENCE MOHAMED (0,580 km)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (Quarante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur ta ligne d'imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim Tignère tel : 69892S025, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de GalimTignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de GalimTignère.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de GalimTignère tel : 698925025, au plus tard le 01 MAR 2022 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**N° /AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE EN TERRE DANS LA VILLE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **800 000 (huit cent soixante mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 01 MAR 2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GalimTignère, sis à GalimTignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon les critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.), Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GalimTignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de GalimTignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 3 Février 2022

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE NGOURA

ADITIF N°005 DE L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGOURA/SG/CIPM/2022 DV 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTON D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA. AU LIEU DE BERTOUA 2 DANS REMISE DES OFFRES, LIRE PLUS TÔT COMMUNE DE NGOURA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Bertoua 2 au plus tard le 23/02/2022 à 11 heure locale et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005//AONO/C.BTA 2/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la COMMUNE DE NGOURA au plus tard le 23/02/2022 à 11 heure locale et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005//AONO/C.BTA 2/SG/CIPM/2022 DU 22/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

NGOURA le 22 Janvier 2022

Le MAIRE

MADA Michel

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DJO/CIPM-DJO/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR CADRE COMMUNAL DE LA COMMUNE DE DJOHONG (COMMUNE DE DJOHONG) FINANCEMENT : EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022. le Maire de la COMMUNE DE DJOHONG, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement d'astreinte pour cadre communal de Djohong

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes ;

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Menuiserie ;

Lot 700 : Electricité ;

Lot 800 ; Plomberie sanitaire

Lot 900 : Peinture ;

Lot 1000: Aménagement VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-sept millions (17 000 000 ECEA)**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de la commune de Djohong de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la COMMUNE DE DJOHONG, auprès du Secrétaire Général de la Commune, service des marchés Tel: 695 83 24 43/699 20 54 70, Dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE DE DJOHONG auprès du Secrétaire Général, service des marchés dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **quarante mille (40 000 FCFA)**. payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la COMMUNE DE DJOHONG : au plus tard **le 01 Mars 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/ AONO/C-DJO/CIPM-DJO/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR CADRE COMMUNAL DE LA COMMUNE DE DJOHONG
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministre chargé des finances ei dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **trente cent quarante mille (340 000) FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite des offres conformément au modèle en annexe

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO. d'un montant de : **trois cent quarante mille (340 000)** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date do dcpôï des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de Lavis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans Ja salle de Délibérations de l'hôtel de ville de la Commune de DJOHONG **le 01 MARS 2022 partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djohong siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes :
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI
- Absence d'un prix unitaire
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas sur le coup d'une suspension par l'autorité des marchés publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de cinq (05) mois et être conformes aux modèles.

2- Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière; oui/non
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique : oui/non
- La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des taches et rendement) oui/non
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Djohong, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 37 du code des marchés

visite du site

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à production d'une attestation signée du soumissionnaire, à insérer dans son offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de Djohong, Tel. :

DJOHONG le 1 Février 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 9 000 000 DE BOUCHONS LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 9 000 000 de bouchons import CAP to CAP à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de 9 000 000 de bouchons à la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **110 250 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80^ E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, Et mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial" (CA.S ARMP) ". il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang,. Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 22/02/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTOIM à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/22/AONO/SDCC/CIPM DU 01/02/2022 POUR LA
FOURNITURE D'UN LOT DE 9 000 000 DE BOUCHONS LA SODECOTON
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu Magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 2 205 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celle dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 22/02/2022 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
- 2 - De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 - Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 - De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant
- 5 - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Application : pour fermeture des bouteilles du DIAMAOR

Poids : 1,75 à 2,0 g/capsule

Bouchons à enfoncer CAP TO CAP en polyéthylène avec bande d'arrachage

Couleur : vert jardin ou jaune clair

Dimensions : Col 21/29 - Hauteur : 11, 5 mm à 15 mm

Fourniture de 10 échantillons au moins

Conditionnement : en cartons de 6 000 capsules au plus sous sacs plastiques

6 De l'absence ou de la non-conformité des échantillons ;

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n°1A: conformité des pièces du dossier administratif;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus indiquées ainsi que dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n°2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30%, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original

. Critère n°2B : références du soumissionnaire comptant pour 20 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (intrants des huileries) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n°2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 55 125 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 110 250 000 FCFA ; comptant pour 10%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres. Il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin huilerie Garoua

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (45) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTOIM Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaounde B.P. 304, Tel/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B P 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022
DU 01/02/2022 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMPTOIRS AU MARCHÉ DE
DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE
L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Djohong, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar au nouveau marché de Djohong dans la Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

Les travaux à réaliser portent sur :

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est respectivement de : **huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFATTC.**

3. Allotissement

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Maçonnerie-Élévation ;

Lot 300 : Revêtement ;

Lot 400 : Peinture ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

.. Imputation

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG. Secrétariat du Maire. Tél : 695 83 24 43; dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire, Tél : 69 83 24 43. sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djohong, d'une somme non remboursable est respectivement de **vingt mille (20 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel. placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Djohong Secrétariat du Maire, Tél: : au plus tard **le 01 Mars 2022 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.DJOHONG/SG/ST/CIPM/DJOHONG/2022 DU 01/02/2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMPTOIRS AU MARCHE DE DJOHONG
DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Le montant de la caution de soumission est de **cent soixante-dix mille (170 000) franc CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Djohong, **le 01 MARS 2022 à 14 H heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djohong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 18 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires dans le devis estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA** Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sois-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Djohong, Secrétariat du Maire, Tél : 695 83 24 43.

DJOHONG le 1 Février 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOURI HAMAN DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Galim Tignère, Autorité Contractante, lance cet avis de consultation pour la réalisation de l'opération sus indiquée. Les prestations objet de la présente consultation portent sur :

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	Uté	Qtés
1	Microscope binoculaire électrique et solaire	U	1
2	Centrifugeuse numérique	U	1
3	alèzes	u	5
4	Doppler foetal	U	2
5	Bassin de lit en plastique	U	7
6	Table d'accouchement monobloc	u	1
7	Tensiomètre digital	U	3
8	Thermomètre électronique	U	1
9	Tablier	U	5
10	Blouse	U	7
11	Kit de réanimation	U	1
12	Lit d'hospitalisation relève buste	U	5
13	Matelas 190x90x10	U	5
14	Urinoir (homme/femme) en plastique	U	6
15	Potence HF	U	10
16	boites à chirurgie	U	2
17	Boite d'accouchement	U	2
18	lames	U	11
19	lamelles	U	11
20	Tube conique 50 ml avec portoir	U	10
21	Electrode foetal et spiral	U	20

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération des prestations est de huit millions (8.000.000) francs CFA.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Galim Tignère, tel : 698925025, dès publication ou dans le JDM de l'ARMP.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables SIGAMP de la Commune de Galim Tignère, tel : 698925025, dès publication et présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la Commune de Galim Tignère représentant les frais d'achat du dossier de consultation.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de jours à compter de la date de publication dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle au SIGAMP de la Commune de Galim Tignère, tel : 698925025, au plus tard le 01 MAR 2022 à 14 heures précises, avec la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° _/DC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 03 FEB 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATIERE DE
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOURI HAMAN DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de quarante-cinq (45) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances ou par une compagnie d'assurance.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur.

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles sont à déposer dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modelé en annexe ;
- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de non-redevance, en cours de validité qui tient lieu de patente, de bordereau de la situation fiscale et du c...
- Une attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'...
- Une attestation de soumission délivrée par le Directeur General de la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une caution de soumission d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA ;
- Un plan de localisation ;
- Une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente concernées.

Partie technique

- Existence de la Méthodologie du planning de livraison;
- Références du cocontractant dans le domaine des livraisons du mobilier de bureau
- Service après-vente;
- Conformité avec les caractéristiques techniques;
- Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté

Offre financière

- La soumission suivant le modelé fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques des équipements proposes ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine des équipements propose.

L'enveloppe contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les offres seront placées dans une grande enveloppe fermée et scellée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 01 MAR 2022 à 15 heures précises à la Salle de Session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Galim Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier, même en cas de groupement.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Galim Tignère procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux

corrections nécessaires ;
 C) Elaboration d'un tableau des offres.

Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- caractéristiques techniques des matériels proposés non conforme aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- n'avoir pas satisfait à au moins sept des neuf critères essentiels.

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 45 jours) 1 critère ;
- Planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement en matériel médical (2 critères)
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Lettre-commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfaits à au moins sept (7) sur les neuf (9) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

La grille de notation est la suivante :

N°	CRITERES	NOTATION	
		OUI/YES	NON/NO
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc_		
C	Descriptions des prestation paraphés et signés à la fin_		
B	DELAI D'EXECUTION (inférieur ou égal à 45 jours)		
C	Planning de livraison		
D	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE DE L' EN MATERIEL MEDICAL		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		

B	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) ; Plus de trois (3) références (2 critères)		
E	SERVICE APRES-VENTE		
F	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
G	Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté		
H	Documents financiers		
	TOTAL		

13. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Galim Tignère, SIGAMP, tous les jours ouvrables ou appeler au numéro téléphone suivant 698925025

GALIM-TIGNERE le 3 Février 2022

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/ AONO/MO/C-M°DLE/CLPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement de Mayo Darlé, dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo- Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

N°PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX
Lot 100	TACHES PRELIMINAIRES
Lot 200	MAÇONNERIE ET VRD
Lot 300	CHARPENTE ET COUVERTURE
Lot 400	MENUISERIE-METALLIQUE ET BOIS
Lot 500	PEINTURE
Lot 600	ELECTRICITE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés, par le BIP; Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de **16 000 (seize mille) francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général, de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard le **26 février 2022 à 09 heures précises**, avec la mention :

*AVIS D'APREI. D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°006/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 02 février 2022
Pour les travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale. Arrondissement de Mayo-Darlé, Département du
Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
A « n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

La réalisation des travaux a une durée de **quatre mois (4 mois)**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **cent soixante mille (160 000)francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAO valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de Mayo-Darlé le **26 février 2022 à 10 .heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo-Darlé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A-Principaux critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de caution de soumission ;
2. fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
3. omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
4. Note technique inférieure à 70%.
5. Entreprise figurant sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

B- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à litre indicatif sur:

1. Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 8 000 000 f Cf A (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal à 8 000 000 PCFA(oui/non) ;
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
5. Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel, (oui/non)
7. Preuve d'acceptation des conditions du marché
8. Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;
9. offre icchniq ou llnanci incoinplci ou non conforme au DAO ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disanle en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires rcsieni engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Mayo Darlé Téléphone : 679 93 78 37, dès publication du présent avis.

MAYO-DARLE le 2 Février 2022

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/DJOHONG/CIPM/SG/2022 DU 01/02/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES
JEUNES A DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE
L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'Investissement public, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Etude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Revêtement sol ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **60 000 000 (soixante millions) F FCA.**

4. Allotissement

Nombre maximum de lots : (le cas échéant)

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG.TEL :695 83 24 43

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de DJOHONG sis à la Mairie de DJOHONG
TEL : dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** à la Recette municipale de Djohong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Djohong .TEL :695 83 24 43 au plus tard **le 01 MARS 2022 à 13 heures**, et devra porter la mention :

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CDJOHONG/CIPM/SG/2022 DU 01/02/2022
POUR LES CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A
DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 200 000(un million deux cent mille francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 01 MARS 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Djohong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO. pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives dans un délai de 48 heures ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG .TEL :695 83 24 43.

DJOHONG le 1 Février 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N° 003 /AMI/2021/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA
DU 31/01/2022 RELATIF A LA CONSTITUTION DU FICHER DE FOURNISSEURS AGREES DE
HYDRO-MEKIN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) a pour objet la sélection des entreprises de droit Camerounais, en règle avec l'Administration Fiscale, en vue des consultations restreintes et/ou des demandes de cotations, pour la fourniture des Biens et Services d'un montant strictement inférieur à FCFA 10 000 000 TTC, au titre de l'année budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

Les activités seront regroupées dans les trois domaines ci-après :

- Fournitures et travaux généraux ;
- Fournitures et travaux spécifiques ;
- Services et prestations intellectuelles.

3.1. Fournitures et travaux généraux FOURNITURES GÉNÉRALES

1	IMPRIMES/IMPRIMERIE, SERIGRAPHIE, TAMPOGRAPHIE, GRAVURE, REPROGRAPHIE
2	FOURNITURES DE BUREAU
3	QUINCAILLERIE GENERALE
4	MOBILIER ET EQUIPEMENTS DIVERS
5	ELECTRO-MENAGER ET USTENSILE DE CUISINE
6	APPAREILS ET PRODUITS D'HYGIENE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION
7	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
8	ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES
9	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES
10	MATERIEL RESEAU ET TELECOMMUNICATIONS
11	PIECES DE RECHANGE VEHICULES (AUTOMOBILE)
12	VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT
13	APPAREILS ELECTRONIQUES/AUDIOVISUELS ET CONSOMMABLES
14	DOCUMENTATION GENERALE

15	BOISSONS HYGIENIQUES, VINS ET SPIRITUEUX
16	SUPPORTS ET GADGETS PUBLICITAIRES
17	EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE & COLLECTIVE
18	MATERIELS ET ARTICLES DE SPORT
19	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGES DIVERS
20	FOURNITURES DIVERSES
21	PIECES DE RECHANGE EQUIPEMENT POSTES, CENTRALES & LIGNES
22	EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTRÔLE D'ACCES

TRAVAUX GENERAUX

1	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS (GENIE CIVIL)
2	MENUISERIE METALIQUE, BOIS ET ALUMINIUM
3	TRAVAUX DE PLOMBERIE
4	ELECTRICITE GENERALE, COURANT FORT, COURANT FAIBLE
5	MAINTENANCE ET REPARATION VEHICULES ET ENGINs
6	MAINTENANCE DES TURBINES, ALTERNATEURS, TRANSFORMATEURS & SYSTEMES AUXILIAIRES
7	ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS ET DES ESPACES VERTS
8	MAINTENANCE POSTE, CENTRALE & LIGNE
9	ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS
10	HABILLEMENT/CONFECTION
11	HYGIENE, DESINFECTION, DESINSECTISATION, DERATISATION ET DESERPENTISATION
12	TRAVAUX DIVERS
13	DECORATION ET AMENAGEMENT D'INTERIEUR
14	EVENEMENTIEL

3.2. Fournitures et travaux spécifiques

FOURNITURES SPECIFIQUES

1	CARBURANTS
2	EQUIPEMENTS FROID ET CLIMATISATION
3	

ELEMENTS DE SIGNALÉTIQUE ET IDENTITÉ VISUELLE

4	APPAREILS ET MATERIELS DE SECURITE/INSPECTION, LUTTE CONTRE INCENDIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
5	EQUIPEMENT DE PROTECTION ARC FLASH
6	FOURNITURES ET MATERIELS DIVERS
7	EQUIPEMENTS, MATERIELS & LUBRIFIANTS POSTES, CENTRALES, LIGNES
8	EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTROLE D'ACCES

TRAVAUX SPECIFIQUES

1	NETTOYAGE INDUSTRIEL
2	FROID ET CLIMATISATION
3	CONSTRUCTION ET MAINTENANCE DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS
4	CONSTRUCTION & MAINTENANCE POSTE, CENTRALES, LIGNES
5	CONSTRUCTION & MAINTENANCE FORAGES
6	INSTALLATION & MAINTENANCE DE SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTROLE D'ACCES

3.3. Services et prestations intellectuelles

TRAVAUX DES SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

1	FORMATION
2	PLACEMENT DU PERSONNEL
3	AUDIT, CONSEIL, ASSISTANCE COMPTABLE
4	CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
5	MEDECINE DU TRAVAIL
6	TRADUCTION ET INTERPRETARIAT
7	MANUTENTION ET DEMENAGEMENT
8	LOCATION DE VEHICULES/ENGINS
9	AGENCES DE TRANSPORT URBAIN (LOCATION DE VOITURE, TAXIS DE VILLE)
10	AGENCES DE VOYAGE ET DE TOURISME
11	CONSEIL EN COMMUNICATION
12	CONSEIL MARKETING
13	REGIE PUBLICATAIRE
14	

ANALYSES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES



15	ETUDES ENVIRONNEMENTALES
16	MAITRISE D'OEUVRE
17	ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES
18	TRANSPORT DE COLIS, COURRIERS ET MATERIELS
19	BILLETS D'AVION
20	RESTAURATION, RECEPTION ET HOTELLERIE
21	SERVICES DE GARDIENNAGE
22	SERVICES DIVERS

Les activités seront regroupées dans les trois domaines ci-après :

- Fournitures et travaux généraux ;
- Fournitures et travaux spécifiques ;
- Services et prestations intellectuelles.

3.1. Fournitures et travaux généraux

Fournitures Générales

1	IMPRIMES/IMPRIMERIE, SERIGRAPHIE, TAMPOGRAPHIE, GRAVURE, REPROGRAPHIE
2	FOURNITURES DE BUREAU
3	QUINCAILLERIE GENERALE
4	MOBILIER ET EQUIPEMENTS DIVERS
5	ELECTRO-MENAGER ET USTENSILE DE CUISINE
6	APPAREILS ET PRODUITS D'HYGIENE, D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION
7	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
8	ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES
9	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES
10	MATERIEL RESEAU ET TELECOMMUNICATIONS
11	PIECES DE RECHANGE VEHICULES (AUTOMOBILE)
12	VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT
13	APPAREILS ELECTRONIQUES/AUDIOVISUELS ET CONSOMMABLES
14	DOCUMENTATION GENERALE
15	BOISSONS HYGIENIQUES, VINS ET SPIRITUEUX
16	SUPPORTS ET GADGETS PUBLICITAIRES
17	EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE & COLLECTIVE
18	

MATERIELS ET ARTICLES DE SPORT



19	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGES DIVERS
20	FOURNITURES DIVERSES
21	PIECES DE RECHANGE EQUIPEMENT POSTES, CENTRALES & LIGNES
22	EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTRÔLE D'ACCES

TRAVAUX GENERAUX

1	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS (GENIE CIVIL)
2	MENUISERIE METALIQUE, BOIS ET ALUMINIUM
3	TRAVAUX DE PLOMBERIE
4	ELECTRICITE GENERALE, COURANT FORT, COURANT FAIBLE
5	MAINTENANCE ET REPARATION VEHICULES ET ENGINs
6	MAINTENANCE DES TURBINES, ALTERNATEURS, TRANSFORMATEURS & SYSTEMES AUXILIAIRES
7	ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS ET DES ESPACES VERTS
8	MAINTENANCE POSTE, CENTRALE & LIGNE
9	ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS
10	HABILLEMENT/CONFECTION
11	HYGIENE, DESINFECTION, DESINSECTISATION, DERATISATION ET DESERPENTISATION
12	TRAVAUX DIVERS
13	DECORATION ET AMENAGEMENT D'INTERIEUR
14	EVENEMENTIEL

3.2. Fournitures et travaux spécifiques

FOURNITURES SPECIFIQUES

1	CARBURANTS
2	EQUIPEMENTS FROID ET CLIMATISATION
3	ELEMENTS DE SIGNALETIQUE ET IDENTITE VISUELLE
4	APPAREILS ET MATERIELS DE SECURITE/INSPECTION, LUTTE CONTRE INCENDIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
5	EQUIPEMENT DE PROTECTION ARC FLASH
6	FOURNITURES ET MATERIELS DIVERS
7	EQUIPEMENTS, MATERIELS & LUBRIFIANTS POSTES, CENTRALES, LIGNES

8	EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTROLE D'ACCES
---	--

TRAVAUX SPECIFIQUES

1	NETTOYAGE INDUSTRIEL
2	FROID ET CLIMATISATION
3	CONSTRUCTION ET MAINTENANCE DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS
4	CONSTRUCTION & MAINTENANCE POSTE, CENTRALES, LIGNES
5	CONSTRUCTION & MAINTENANCE FORAGES
6	INSTALLATION & MAINTENANCE DE SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE & CONTROLE D'ACCES

3.3. Services et prestations intellectuelles

TRAVAUX DES SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

1	FORMATION
2	PLACEMENT DU PERSONNEL
3	AUDIT, CONSEIL, ASSISTANCE COMPTABLE
4	CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
5	MEDECINE DU TRAVAIL
6	TRADUCTION ET INTERPRETARIAT
7	MANUTENTION ET DEMENAGEMENT
8	LOCATION DE VEHICULES/ENGINS
9	AGENCES DE TRANSPORT URBAIN (LOCATION DE VOITURE, TAXIS DE VILLE)
10	AGENCES DE VOYAGE ET DE TOURISME
11	CONSEIL EN COMMUNICATION
12	CONSEIL MARKETING
13	REGIE PUBLICATAIRE
14	ANALYSES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES
15	ETUDES ENVIRONNEMENTALES
16	MAITRISE D'OEUVRE
17	ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES
18	TRANSPORT DE COLIS, COURRIERS ET MATERIELS

19	BILLETS D'AVION
20	RESTAURATION, RECEPTION ET HOTELLERIE
21	SERVICES DE GARDIENNAGE
22	SERVICES DIVERS

3. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais en règle avec l'Administration Fiscale, exerçant dans les différents types d'activités ci-après exécutables chez HYDRO-MEKIN, pour le compte de l'exercice 2022 :

- Fournitures ;
- Travaux ;
- Services et Prestations Intellectuelles.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en Français ou en anglais en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, marquées comme tel, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat, devront être déposés à la Direction Générale de HYDRO-MEKIN, Service des Approvisionnements au plus tard le **08 Mars 2022 à 12 heures précises**, heure locale.

5. Composition du dossier

Les postulants devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux plis (Pli A et Pli B), rédigées en français ou en anglais, produites en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, marqués comme tels, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat.

a) Pli A : DOSSIER ADMINISTRATIF :

Chaque soumissionnaire doit fournir individuellement les justificatifs ci-après datant de moins de trois (3) mois, en originaux :

N°	DESIGNATION DU DOCUMENT
A1	Une fiche de renseignements (raison sociale, noms, prénoms et fonction des dirigeants, adresse, téléphone, fax, email, domaine(s) de prédilection
A2	Attestation de non-redevance en cours de validité
A3	Registre de commerce
A4	Attestation d'immatriculation ou carte de contribuable en cours de validité
A5	Certificat de non exclusion des marchés publics
A6	Attestation sur l'honneur d'une absence de conflit d'intérêt, et de respect de la politique éthique de HYDRO-MEKIN
A7	Attestation de domiciliation bancaire
A8	Lettre de demande d'agrément signée et datée du gérant ou de son représentant

b) Pli B : DOSSIER TECHNIQUE :

CAS DES FOURNITURES GENERALES ET SPECIFIQUES

N°	DESIGNATION DU DOCUMENT
B1	Structure organisationnelle
B2	Références dans le(s) domaine(s) de prédilection-copie des contrats, copie des bons de commande et procès-verbaux de livraison
B3	Catalogue de produits/services
B4	Politique HSEQ

CAS DES TRAVAUX GENERAUX ET SPECIFIQUES

N°	DESIGNATION DU DOCUMENT
B1	Structure organisationnelle
B2	Références dans le(s) domaine(s) de prédilection-copie des contrats, copie des bons de commande et procès-verbaux de livraison/réalisation
B3	CVs du personnel technique spécialisé
B4	Politique HSEQ
B5	Copie de l'agrément (s'il s'agit d'une activité conditionnée par un agrément)

CAS DES SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

N°	DESIGNATION DU DOCUMENT
B1	Structure organisationnelle
B2	Références dans le(s) domaine(s) de prédilection-copie des contrats, copie des bons de commande et procès-verbaux de livraison/réalisation
B3	CVs du personnel technique et d'encadrement
B4	Politique HSEQ
B5	Copie de l'agrément (s'il s'agit d'une activité conditionnée par un agrément)

NB : Tout dossier de candidature devra comporter une assurance responsabilité civile chef d'entreprise et une capacité financière délivrée par une banque de première catégorie agréée par le Ministère en charge des Finances.

6. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués sur la base des critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires :

- a- Dossier Administratif incomplet ;
- b- Non-conformité de l'une des pièces du dossier Administratif ;
- c- Fausses déclarations ;
- d- Substitution ou falsification de pièces administratives ;
- e- Absence d'agrément, dans le cadre d'une activité réglementée ;
- f- Note technique, à partir des critères essentiels, inférieure à 70/100.

Critères essentiels :

Cas des fournitures générales et spécifiques

CRITERES ESSENTIELS	Max. Points/100
1. Les références de l'entreprise dans le domaine de prédilection	/30
Les références justifiées de l'entreprise dans le domaine de prédilection. 10 pts/Référence justifiée	
2. Catalogue des produits et services	/60
Pertinence des produits par rapport au besoin de HYDRO-MEKIN (présence dans une des catégories au moins). /30 pts	
Diversité des produits proposés. /10 pts Qualité des produits (marques reconnues). /20 pts	
3. Politique HSEQ	/10
Absence de politique HSEQ. 0 pt	
Politique HSEQ existante, mais pas détaillée. 5 pts Politique HSEQ détaillée. 10 pts	

Cas des travaux généraux et spécifiques

CRITERES ESSENTIELS	Max. Points/100
1. Les références de l'entreprise dans le domaine de prédilection	/50
Les références justifiées de l'entreprise dans le domaine de prédilection. 10 pts/Référence justifiée	

2. CVs du personnel technique spécialisé	
Expertise du Directeur Technique. /20pts	/40
Expertise du Chef Chantier/conducteur de travaux/superviseur technique. /20 pts	
3. Politique HSEQ	
Absence de politique HSEQ. 0 pt	/10
Politique HSEQ existante, mais pas détaillée. 5 pts	
Politique HSEQ détaillée. 10 pts	

Cas des services et des prestations intellectuelles

CRITERES ESSENTIELS	Max. Points/100
1. Les références de l'entreprise dans le domaine de prédilection	
Les références justifiées de l'entreprise dans le domaine de prédilection. 10 pts/Référence justifiée	/50
2. CVs du personnel technique et d'encadrement	
Expertise du Che de projet. /20pts	/40
Expertise métier. /20pts	
3. Politique HSEQ	
Absence de politique HSEQ. 0 pt	/10
Politique HSEQ existante, mais pas détaillée. 5 pts	
Politique HSEQ détaillée. 10 pts	

7. Renseignements Complémentaires

Des informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables auprès de la Direction Générale d'HYDRO-MEKIN, Cellule des Marchés et des Approvisionnements, sis à Etoa Meki, B.P : 13 155 Yaoundé, Tél : 696 25 88 89/693 13 96 47

8. Evaluation et publication des resultats

N*A

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN DATE : 02 FEVRIER 2022 FINANCEMENT : IDA PPA N°V2250-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le développement des télécommunications a entraîné la libéralisation de ce secteur dans plusieurs pays. Au Cameroun, cette libéralisation intervenue en 1998 a été marquée, entre autres, par la refonte du cadre juridique à travers la promulgation de la loi n° 98/014 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun et l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence.

Sous l'impulsion de nombreuses innovations technologiques, notamment le développement de l'Internet, de la téléphonie mobile, et des réseaux de transmission, le secteur des télécommunications a connu de nombreuses mutations illustrées par le passage d'une offre de services basée sur les réseaux de télécommunications fixes (voix fixe, télex, fax, etc.) à une offre reposant sur les réseaux de téléphonie mobile (voix mobile, SMS, Internet bas débit, services à valeur ajoutée, etc.). Ces développements, couplés à l'émergence de la convergence des réseaux, services et terminaux, des technologies et applications informatiques ont favorisé le développement de l'économie numérique à l'échelle mondiale et au Cameroun, en particulier.

Pour tenir compte de ces évolutions technologiques, le cadre juridique du secteur des télécommunications a connu une refonte. Celle-ci a été marquée par la promulgation de la loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, modifiée et complétée par la loi n° 2015/006 du 20 avril 2015, la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun, ainsi que la loi n° 2010/021 du 21 décembre 2010 régissant le commerce électronique au Cameroun. Malgré cette évolution, cette législation relève encore des insuffisances, objet d'une autre étude en cours. Il en est de même de plusieurs autres secteurs d'activités (banque/finance, agriculture, postes, communication, culture, commerce, distribution, jeux, publicité ...) impactés par le numérique qui n'ont pas vu leurs textes juridiques arrimés au contexte technologique et structurel actuel.

C'est la raison pour laquelle, il devient impératif de mettre en place un cadre juridique propice pour encadrer l'expansion du numérique au profit des autres secteurs d'activités de l'économie nationale.

Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier au préalable les secteurs d'activités impactés par le développement de l'économie numérique au Cameroun d'une part, ainsi que les cadres législatifs et réglementaires qui régissent ces secteurs d'activités d'autre part.

Sur la base d'une analyse diagnostic de ces cadres, des recommandations devront être formulées en vue d'assurer leur mise à niveau, pour être en phase avec les enjeux relatifs au développement de l'économie numérique et contribuer à la transformation numérique globale.

C'est dans cette optique que, le Ministère des Postes et Télécommunications sollicite un accompagnement de la Banque Mondiale, pour mener un audit des cadres législatifs et réglementaires des secteurs autres que ceux des télécommunications et TIC, des transports et de la communication, impactés par le développement de l'économie numérique à l'effet de procéder à leur actualisation ou leur refonte. Le secteur des télécommunications et TIC, faisant l'objet d'une autre étude conduite parallèlement au présent audit et dont le contenu est hors de son périmètre.

2. Objet

Faire un diagnostic et une analyse des cadres législatifs et réglementaires des secteurs d'activités autres que les secteurs des Télécommunications et TIC, des Transports et de la Communication, impactés par le numérique au Cameroun à l'instar des secteurs suivants : banque/finance, agriculture, élevage, poste, culture, commerce, énergie, urbanisme, cadastre, jeux, publicité et tout autre secteur d'activité dont la transformation numérique est jugée par le Consultant comme pertinente pour le développement de l'économie numérique au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la présente prestation, le Consultant devra réaliser les activités suivantes notamment :

a) État des lieux des cadres législatifs et réglementaires des secteurs d'activités autres que les secteurs des Télécommunications et TIC, des Transports et de la Communication, impactés par le numérique;
Il s'agira pour le consultant notamment :

- d'identifier les secteurs d'activités impactés par le numérique ;
- d'identifier et de classer les acteurs de ces secteurs ;
- de recenser et de collecter de manière exhaustive les textes législatifs et réglementaires des secteurs d'activité listés ;
- d'évaluer la mise en œuvre des cadres existants.

b) Analyse critique des textes législatifs et réglementaires de tous les secteurs d'activités concernés identifiés en mettant en exergue leurs limites et leur mise en œuvre;
Le consultant devra :

- ressortir les forces et les faiblesses des cadres législatifs et réglementaires recensés d'une part, les opportunités et les menaces liées à leur mise en œuvre, d'autre part ;
- faire une analyse comparative internationale sur les meilleures pratiques en la matière, dans quelques pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

c) Formuler des recommandations visant l'amélioration et/ou la mise en place des cadres législatifs et réglementaires de ces secteurs d'activités, favorables à l'essor du numérique;
Le consultant devra :

- formuler des recommandations visant l'amélioration et/ou la mise en place des cadres législatifs et réglementaires de ces secteurs d'activités ;
- proposer des avant-projets de textes législatifs et réglementaires des secteurs d'activités impactés par le développement de l'économie numérique, en tenant compte des textes supranationaux.

d) Sensibiliser les secteurs concernés bénéficiaires sur les conclusions des principales étapes de l'étude;
Le consultant devra :

- animer un atelier de restitution et d'appropriation de l'état des lieux ;
- animer un séminaire de sensibilisation et d'approbation des conclusions de l'étude.

4. Participation et origine

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Le Consultant devra être un Cabinet spécialisé en audit des cadres réglementaires et législatifs ayant déjà exécuté au moins deux (02) projets similaires d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le développement de l'économie numérique.

Le personnel clé du cabinet devra être composé de:

- **un chef de mission.** Il devra :

- être un juriste spécialiste ayant un diplôme de BAC + 5 minimum (ou équivalent) ;
- justifier d'une expérience dans les projets de réformes juridiques et institutionnels du secteur du Numérique ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le droit et la réglementation des télécommunications ;
- avoir réalisé des missions comparables ;
- avoir une expérience professionnelle dans les pays développés, émergents et/ou en voie de développement ;
- avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite en français et en anglais.

- **un Ingénieur des télécommunications / informatique / TIC**, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 et ayant déjà participé à au moins deux (02) projets similaires ;

- **un expert Juriste** titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;

- **un expert économiste** titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine du numérique

- de toute autre(s) personne(s) jugée(s) nécessaire pour l'accomplissement de la mission.

5. Remises des offres

Les manifestations doivent parvenir au plus le **25 février 2022 à 15 heures**, sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

- soit transmises électroniquement au courriel suivant : [cumpmpndp@yahoo.fr](mailto:cmpmpndp@yahoo.fr), pndp_cameroun@yahoo.fr avec copie à hortensebetchem@gmail.com
- soit déposées en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001 DU 02 FEVRIER 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN »

6. Composition du dossier

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets/groupement de cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, et.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PNDP ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

7. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les Cabinets ou Groupement de Cabinets seront sélectionnés selon la Méthode « **Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants** » (SQC) telle que décrite dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale** édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017 et Août 2018 et la langue de travail est le français.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : 08h 00 à 17h 00, heures locales.

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ASMI/NGOMEDZAP /2022 DU 31 JAN 2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la planification urbaine de sa commune et enfin de constituer une liste restreinte de Consultants devant participer à l' Appel d'Offres National Restreint relatif à l'élaboration du Plan d'Occupation des sols de la Commune de NGOMEDZAP au titre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Maître d'Ouvrage , lance un avis de Sollicitation à manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquées et dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le Présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Technique et Cabinets d'Urbanisme agréés par l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun (ONUC) devant participer à l'Appel d'Offres restreints portant sur l'élaboration du plan d'Occupation des Sols de la commune de NGOMEDZAP au titre de l'exercice 2022.

Ces études de planification viseront entre autres, et selon le cas, le soutien de la Commune concernée pour fixer :

- Orientations fondamentales, réglementaire, administrative ou financière, de l'aménagement du territoire de la commune;

- la destination générale des sols;
- la programmation progressive de la mise en œuvre du plan et des équipements, donc un plan-programme pour une première phase des exécutions de 5 ans;
- le périmètre de chacune des zones d'affectation;
- les règles, les restrictions et les servitudes particulières d'utilisation du sol.

Il s'agira d'établir suivant le cas:

- l'établissement d'un bilan diagnostic, dans lequel le consultant, à la suite d'un travail préliminaire procédera à une analyse qualitative et quantitative des sites naturels et créer (atouts et contraintes), du contexte socio-économique et démographique, de l'accès au logement et au service de base des populations avec un accent sur les groupes défavorisés;

- la proposition des scénarii de développement de la commune;
- l'animation de concertations publiques ciblées sur les scénarii de développement proposés
- a production d'un rapport justificatif;
- la production d'un règlement d'urbanisme et des documents graphiques, conformément à la loi régissant l'urbanisme au Cameroun.

3. Financement

50 000 000 FCFA MINH DU

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) Copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au secrétariat particulier du Maire au plus tard le 10 Jan 2022 à 12 heure, heure locale, portant la mention

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/NGOMEDZAP /2022 DU 31 JAN 2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnels ci-après, présentées en deux volumes:

1.1. Volume 1 (pièces administratives)

le " volume1" comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercices en cours):

- une lettre de motivation dûment signé du candidat;
- une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- une attestation d'agrément pour les cabinets d'urbaniste à l'ONUC.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité d'une des pièces ci-dessus citées entrainera l'élimination du candidat.

1.2. Volume 2 (dossier technique)

1.2.1. La liste des experts clé de la firme

le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir:

A- Pour les études d'élaboration du POS

1) Un chef de mission urbaniste justifiant d'une expérience avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

- Formation d'une école ou Institut d'urbanisme (bac + 5)

-Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur en matière d'aménagement urbain d'études stratégique de planification et de programmation urbaine

Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de chef de mission

- Inscrit à l'ordre des urbanistes du Cameroun (ONUC)

2) Un ingénieur VRD

- Formation d'ingénieur de génie civil ou génie urbain (bac + 5)

- Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets

- Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines

-Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine

Inscrit à l'Ordre national des ingénieurs de génie civil du Cameroun (ONIGC)

3) Architecte urbaniste

- Formation en architecture et urbanisme (bac + 5)

- Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière

- Avoir participé à au moins trois(03) études de même nature, et bien connaître le contexte camerounais ;

- Inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC)

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;

- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;

- Pour les urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC

-Pour les architectes une attestation d'inscription à l'ONAC

-Pour les ingénieurs de génie civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC

- Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (noms du projet, pays, date, administration responsable, bailleur de fonds)

NB : l'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

1.2.2. Les références du candidat

Le cabinet d'urbanisme/BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et de la programmation urbaine, pendant les cinq (05) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premiers et les dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

1.2.3. Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. À cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopie certifiée de carte grise ou des factures de location ou d'achat ;
2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieur, logiciel, etc.) présents au siège du cabinet/BET ;

b) La liste de tout autre matériel topographique et Géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

NB : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes:

- Etre un cabinet d'Urbanisme agréé à l'ONUC et Bureaux d'études techniques exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur au Cameroun;

- justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter;
Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré-financer les prestations à hauteur de Cinquante (50 000 000) Millions de FCFA.

- disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter;
- ne pas avoir plus de deux (02) études de planification en cours.

1.2.5. L'autorisation de vérification des déclarations

Le dossier de candidature signé du directeur général du cabinet d'urbanisme/BET du candidat ou de son représentant qui souhaiterait manifester son intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doit fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes nécessaires pour assurer l'existence matérielle et financière des offres de candidature et de réalisation des informations relatives aux références présents auprès du Maître d'Ouvrage.

1.1. Volume 1 (pièces administratives)

le " volume1" comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercices en cours):

- une lettre de motivation dûment signé du candidat;
- une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- une attestation d'agrément pour les cabinets d'urbaniste à l'ONUC.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité d'une des pièces ci-dessus citées entrainera l'élimination du candidat.

1.2. Volume 2 (dossier technique)

1.2.1. La liste des experts clé de la firme

le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir:

A- Pour les études d'élaboration du POS

1) Un chef de mission urbaniste justifiant d'une expérience avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

- Formation d'une école ou Institut d'urbanisme (bac + 5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur en matière d'aménagement urbain d'études stratégique de planification et de programmation urbaine
- Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de chef de mission
- Inscrit à l'ordre des urbanistes du Cameroun (ONUC)

2) Un ingénieur VRD

- Formation d'ingénieur de génie civil ou génie urbain (bac + 5)
- Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets
- Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines
- Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine
- Inscrit à l'Ordre national des ingénieurs de génie civil du Cameroun (ONIGC)

3) Architecte urbaniste

- Formation en architecture et urbanisme (bac + 5)
- Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière
- Avoir participé à au moins trois(03) études de même nature, et bien connaître le contexte camerounais ;

- Inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC)

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;

- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;

- Pour les urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC

- Pour les architectes une attestation d'inscription à l'ONAC

- Pour les ingénieurs de génie civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC

- Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (noms du projet, pays, date, administration responsable, bailleur de fonds)

NB : l'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

1.2.2. Les références du candidat

Le cabinet d'urbanisme/BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et de la programmation urbaine, pendant les cinq (05) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premiers et les dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisible pour faire ressortir : le nom du maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

1.2.3. Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. À cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopie certifiée de carte grise ou des factures de location ou d'achat ;

Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieur, logiciel, etc.) présents au siège du cabinet/BET ;

b) La liste de tout autre matériel topographique et Géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

NB : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

1.2.4. Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut préfinancer les prestations à hauteur de Cinquante (50 000 000) millions de FCFA.

1.2.5. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du directeur général du cabinet d'urbanisme/BET du candidat ou de son mandataire, devra permettre au Maire de la Commune **NGOMEDZAP** de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présents auprès du Maître d'Ouvrage.

2. Critères de sélection

Critères éliminatoires

- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent du présent ASMI ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note D'évaluation du dossier technique inférieur à 70 points sur 100 ;

- Avoir plus deux (02) études de planification urbaine en cours.

Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

7. Renseignements Complémentaires

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base de critères essentiels suivants :

- **Personnel : 50 points**

- **Services techniques : 30 points**

- **Matériel : 05 points**

- **Capacité financière : 15 points**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égal à soixante-dix (70) points sur 100 seront retenues.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2022 DU 01/02/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA, POUR LES EXERCICES 2021, 2022, 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du fonctionnement de ses services (Siège et Délégations), le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) lance un Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue du recrutement d'un commissaire aux comptes et de son suppléant.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise le recrutement des cabinets d'expertise comptable devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue d'assurer le commissariat aux comptes de la CCIMA.

3. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à assurer le commissariat aux comptes de la CCIMA pour une période de 3 (trois) ans renouvelable une fois conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA.

Critères de qualification

- Etre une personne physique ou morale de droit camerounais;
- Etre agréé par l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA) ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises à cet effet :
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications contenues dans le paragraphe 5 ci-dessous ;
 - avoir une expérience avérée dans le domaine visé ;
 - disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - présenter une capacité financière suffisante pour la réalisation des prestations.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais doivent être remis en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, sous plis fermés et adressés au Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun, sis à Bonanjo, Tél. : 233 42 68 55 – Fax : 233 42 55 96, Email : siege@ccima.net au plus tard le **21 février 2022 à 11 heures** précises avec la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2022 DU 01/02/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA

(A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Durée de validité des offres

Les offres reçues sont valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour leur remise.

5. Composition du dossier

Les cabinets d'expertise comptable qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (2) volumes :

Volume 1 (pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les pièces administratives datées d'au moins trois (3) mois à la date de dépôt des plis :

- une déclaration de manifestation d'intérêt ;
- une copie certifiée conforme par le service émetteur de la carte de contribuable en cours de validité ;
- une copie certifiée conforme par le service émetteur de la patente en cours de validité ;
- une attestation d'inscription au fichier consulaire de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun en cours de validité ;
- une copie certifiée conforme du titre d'agrément délivré par l'ONECCA ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- l'attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;
- le certificat d'imposition ;
- le plan et l'attestation de localisation ;
- l'accord de groupement, le cas échéant.

En cas de groupement des cabinets, les pièces ci-dessus mentionnées devront être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

NB : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

5.2. Volume 2 (dossier technique)

Le dossier technique comprend :

a) Les moyens humains

? La liste du personnel-clé

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé pour la réalisation de la mission à savoir :

Un chef de mission

Le chef de mission doit être un professionnel, niveau BAC + 5, disposant d'une expertise avérée dans le domaine de l'audit. Il devra à ce titre disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'audit comptable et financier dont trois (3) au moins en qualité de Chef d'équipe.

Un coordonnateur de l'équipe technique

Le coordonnateur de l'équipe technique, niveau BAC + 3 minimum, ayant au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'audit et ayant coordonné des équipes.

Une liste du personnel d'appui

Le personnel d'appui devra comprendre :

- un (e) secrétaire comptable ;
- trois auditeurs au moins.

Pour tout ce personnel, la liste sera accompagnée des pièces justificatives suivantes datées de moins de trois (3) mois :

- Un Curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- Une pièce attestant de la disponibilité de chacun des personnels.

N.B. : La non-production de l'une de ces pièces entraînera pour le critère, Référence du personnel, la note zéro (0) pour le personnel concerné.

b. L'organigramme de l'entreprise

Chaque cabinet présentera son organigramme schématique avec une synthèse des missions ou attributions de chaque responsable.

c. Les références de l'entreprise dans le domaine concerné

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- Le nombre d'années d'expérience dans le domaine concerné par la prestation ;
- Les missions similaires déjà réalisées.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et dernière page, les pages de signatures conjointes ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Tous les documents devront être clairs et lisibles.

d. Les moyens logistiques, techniques et matériels.

Le candidat présentera les moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation de la prestation.

A cet effet, il devra produire :

- des moyens logistiques (véhicules, etc) ;
- des moyens matériels (ordinateurs, imprimantes) ;
- des bureaux, armoires et classeurs, etc présents au siège de la structure.

Critères éliminatoires

● dossier administratif non conforme ou incomplet ;
● Pour tout matériel, la justification de la propriété (photocopies certifiées par les services émetteurs des cartes grises ou des factures devra être fourni. La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin).
● fausse déclaration et pièces falsifiées ;
● note technique inférieure à 75 points sur 100.

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Présentation du dossier de manifestation d'intérêt 05 points ;
- Références de l'entreprise dans le domaine similaire 40 points ;
- Références du personnel 40 points ;
- Matériels de l'entreprise 15 points.

Seules les entreprises qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront pré-qualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction Administrative et Financière (Service de la Comptabilité) de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun, sis à Bonanjo, Tél. : 233 42 68 55 – Fax : 233 42 55 96, Email : siege@ccima.cm

8. Evaluation et publication des resultats

Après l'analyse des offres, les résultats seront portés à la connaissance des soumissionnaires par voie de presse et/ou d'affichage. Les cabinets pré-qualifiés seront invités à participer à l'Appel d'Offres National Restreint en conformité avec les procédures de passation des marchés en vigueur au Cameroun.

DOUALA le 2 Février 2022

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !